Huitième année. — N° 322 | On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste | SAMEDI 13 JUIN 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

# LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

## SOMMAIRE

Que font les Féministes bourgeoises pour les ouvrières ? JANE MISME.
*Notes d'actualité* : La demande de Crime. ODETTE BUSSARD.
Pour le Suffrage des Femmes : Grande Réunion organisée par l'Union Française pour le Suffrage des Femmes.
Pour les Veuves. BRADA.
Selma Lagerlöf académicienne.
Les Congrès : Conférence Internationale de la Fédération Abolitionniste à Portsmouth, Angleterre.
Le Mouvement féministe.
Chronique des Œuvres et Institutions.
Les Livres, ALICE BERTHET.
Expositions ouvertes.
*Feuilletons* : Feuillets de livres : Les Jeunes Filles d'aujourd'hui, Mlle GAYRAUD.
La Femme doit elle travailler ? JEAN PAIN.

## Que font les Féministes bourgeoises pour les Ouvrières ?

Cette question, qui n'est pas nouvelle, se pose depuis quelque temps avec une acuité croissante et, si on n'y prenait garde, elle introduirait dans le mouvement féministe tous les ferments de la lutte de classes. La chose est faite déjà en Allemagne, où le parti socialiste a réussi à tenir rigoureusement les ouvrières à l'écart du mouvement féministe. Aussi l'Allemagne est-elle, de toutes les grandes nations d'Europe, celle où la situation des femmes progresse le moins. Tout comme les pays scandinaves où la division entre travailleurs et bourgeois est le moins tranchée, sont ceux dont les femmes ont avancé le plus vite. Les Anglaises ont dû lutter, et jusqu'ici victorieusement contre les efforts séparatistes. La Russie, dès le début du mouvement, s'est heurtée à des efforts pareils dont elle n'a pas triomphé ; et le féminisme y reste embryonnaire. Défendons-nous énergiquement, défendons les travailleuses françaises contre une tendance qui, quoi qu'on leur en puisse dire, est entièrement à leur désavantage.

Il faut qu'elles le sachent. Le mouvement féministe a été créé, il est aujourd'hui conduit *par* des bourgeoises, c'est vrai, cela ne pouvait être autrement. Mais il a été, il est encore fait *pour* les travailleuses. Ce sont les déshéritées qui dès à présent en recueillent les premiers bénéfices ; c'est à elles que profiteront surtout ses résultats définitifs. Et de même que, dans leur double impuissance de prolétaires et de femmes, écrasées par la pauvreté et la loi, elles n'ont pu aider aux premiers gestes de libération, de même, si aujourd'hui elles peuvent prendre part aux derniers, elles ne sauraient, seules, les rendre efficaces. Elles se tromperaient lourdement en suivant la voie que leur montre le prolétariat masculin organisé.

Je relevais déjà, dans un travail que je publiais en 1909, la tactique universelle du parti socialiste pour tenir les travailleuses à l'écart des clartés du féminisme. Le chapitre d'alors est toujours d'actualité ; il l'est même davantage en France, où le socialisme antiféministe, devenu, depuis, militant, n'en était encore qu'à l'inertie obstructionniste. Dès 1906, le parti inscrivait à son programme l'égalité des droits de l'homme et de la femme ; mais il proclamait en même temps que cette égalité se réaliserait seulement par le succès intégral de l'idéal socialiste ; que les femmes devaient attendre cette heure en s'enrôlant dans le parti et se bien garder de rien tenter pour relever leur situation civile et politique au niveau actuel de celle des hommes. Hélas ! les ouvrières n'étaient guère en état ni de les contrecarrer, ni même de les contredire. Et pour eux, en France, ils pratiquèrent une persévérante abstention à l'égard de toutes les réformes d'intérêt féminin, d'intérêt féminin exclusivement prolétarien, pour la plupart, proposées au Parlement.

Par bonheur, des femmes plus éclairées, plus libres que celles de leur milieu, avaient commencé depuis 1830 et menaient assidûment depuis 1870 une campagne en faveur de l'égalité des sexes, et petit à petit, augmentaient leur nombre et leur force. On n'avait point vu d'abord et l'on distingue seulement depuis quelques années le mobile et la fin de leur action. On n'y vit d'abord, la littérature aidant, qu'une révolte de sujettes orgueilleuses ; mais dès qu'on regarde attentivement, on reconnait que dès la première tentative d'organisation, dès 1830, les deux premières revendications que les bourgeoises créatrices du féminisme inscrivirent à leur programme furent le droit de la femme à l'instruction, le droit de la femme au travail. Et pas plus que les féministes bourgeoises d'aujourd'hui, celles d'alors ne parlaient pour elles, instruites déjà et libres des soucis d'argent. Le mouvement féministe fut à son origine un élan de pitié. Il fut, il reste la suite de la tradition qui apprit aux privilégiées la charité envers les pauvres sous la forme de l'aumône. Il fut le geste de privilégiées ayant compris que la charité, c'est-à-dire l'amour d'autrui, ne peut s'exercer véritablement que par la justice, et qu'on n'aiderait définitivement les pauvres qu'en leur donnant les moyens normaux de s'aider eux-mêmes. Sur la femme pauvre seule, pesaient les conséquences de dépendance économique de la femme envers l'homme. Ce fut en sa faveur que des femmes réellement « nourries par l'homme » entreprirent de donner à la femme le libre choix et la juste rémunération de son travail, de faire d'elle l'égale de l'homme dans la conquête du gagne pain.

Comment y ont-elles réussi ? Cherchez parmi les réformes d'intérêt féminin réalisées sur l'initiative du mouvement féministe. Vous n'en trouverez qu'une seule d'ordre exclusivement civil : le droit obtenu pour la femme d'être témoin dans les actes civils. Quant aux autres, dont les bourgeoises auraient bénéficié à l'égal des travailleuses ou davantage : le droit de la femme mariée sur sa fortune personnelle, sur les biens communs ou sur ses enfants, où en sont-elles ? Elles dorment, on ne s'en est jamais occupé qu'avec tiédeur. Le seul droit de la femme dans la famille que les féministes aient poursuivi et obtenu est le droit de la travailleuse sur ses gains. Et, tous les autres progrès réalisés : l'égalité de l'instruction, l'entrée des femmes aux prud'hommes et dans une foule de métiers ou de professions nouvelles, l'égalité des salaires dans quelques-unes, la recherche de la paternité, les lois protectrices du travail des femmes, la loi du minimum de salaire, les lois de secours à la maternité, toute cette œuvre d'intérêt prolétarien est due à l'initiative des bourgeoises féministes. Si l'organisation syndicale du travail féminin est aussi peu avancée, ce n'est point leur faute ; elles se sont évertuées jusqu'ici à attirer à elles les ouvrières afin de les instruire de leurs intérêts corporatifs et de travailler avec elles à leur défense. Elles n'y sont guère parvenues et ce n'est point non plus la faute des ouvrières, esclaves de l'écrasante besogne quotidienne. Tout de même une élite parmi elles s'est éveillée, s'éveille chaque jour et commence la lutte. Nos lecteurs savent, par tout ce que nous leur avons dit au sujet de certaines grèves et sur l'affaire Couriau, que le féminisme organisé ne reste point indifférent à leurs efforts. Ils savent aussi qu'un journal l'*Equité* et un groupe spécial se sont fondés pour persuader les travailleuses que le malheur de leur situation tient essentiellement à l'infériorité de la condition légale des femmes. Tandis que les bourgeoises ont travaillé presque exclusivement entre elles jusqu'ici à l'amélioration du sort des travailleuses, un rapprochement commence donc à se faire entre les deux classes pour une lutte en commun en faveur du relèvement général de la condition féminine, pour la conquête du droit de vote, indispensable instrument de cette œuvre.

Il va de soi que, les efforts se multiplient pour rompre cet accord commençant et la force irrésistible qu'il va former ; et que ces efforts viennent des privilégiés qui se croient menacés des privilégiés non de classe mais de sexe, maîtres des domaines du travail ; des travailleurs à qui le travail féminin semble une dangereuse concurrence. Aux travailleuses, vers qui sont venues les bourgeoises, on s'applique à inspirer la défiance et la haine. Ces femmes fortunées ne sont-elles point les alliées de « l'infâme capitalisme », et n'est-il point illogique qu'elles travaillent à améliorer un état d'injustice dont elles profitent. Si elles sont sincères, qu'elles le prouvent en décidant les patrons, leurs amis, leurs frères, leurs maris peut-être à relever non seulement les salaires féminins, mais aussi ceux des ouvriers, qu'elles le prouvent en renonçant à leur luxe, à tous les avantages de leur fortune ou de leur rang social.

Par bonheur, parmi les travailleuses déjà enrôlées dans le féminisme, un grand nombre ont le bon sens de fermer l'oreille à ces sottises. Et à toutes les autres qui seraient tentées d'y croire et de se tenir à l'écart, il faut crier qu'elles agiraient ainsi contre elles-mêmes.

Non, les bourgeoises riches qui se donnent au féminisme ne se dépouilleront point pour lui, ne se mettront point en révolte contre les patrons de leur entourage qui bénéficient des abus combattus par le féminisme. Et il ne faut point souhaiter qu'elles le fassent. Il faut vouloir qu'elles gardent leur force tout entière et se réjouir qu'elles aient songé à nous en consacrer une part. Qu'on ne s'y trompe point : si le féminisme a fait depuis peu des progrès si rapides, tandis que, malgré des valeurs admirables, il a si longtemps végété, c'est que de nouvelles militantes ont apporté à sa propagande ce qui lui avait manqué jusque-là : de l'argent et des influences. Plus d'influences que d'argent sans doute. Songez cependant, vous qui croyez que *La Française* n'a point été sans action dans ce progrès, qu'elle n'aurait pas vécu sans des concours que, malgré tout leur dévouement, des travailleuses n'auraient pu lui donner. Et l'essor si soudain du féminisme en province a pour cause première principale les facilités de déplacement que quelques nouveaux orateurs militants ont trouvées dans leurs ressources personnelles et qui leur ont permis d'aller porter partout la bonne parole.

Même en négligeant ce côté de la question, le fait même que des bourgeoises, de celles qui représentent ce que nous avons naguère appelé ici le préjugé du travail féminin, préjugé au nom duquel la majorité des femmes, celles qui ont besoin de travailler pour vivre ne le peuvent que dans des conditions anormales, le fait que les bénéficiaires de ce préjugé se déclarent contre lui et se dévouent à le combattre, est la plus sûre promesse de victoire sur l'état de choses établi par ce préjugé. En demandant l'égalité des femmes avec les hommes dans le travail, elles commencent à établir l'égalité entre les femmes dans la peine en se donnant, elles, oisives par destination, à la cause du travail féminin. Bien des employées, bien des ouvrières reculeraient devant la tâche matérielle que la plupart de nos militantes fortunées accomplissent pour la propagande.

Lorsque grâce à l'initiative bourgeoise prise jusqu'ici et grâce au renfort magnifique que les ouvrières, enfin conscientes, pourront lui apporter, l'égalité sera établie entre travailleuses et travailleurs, alors seulement les prolétaires femmes pourront examiner si elles doivent entrer dans la lutte de classes et si c'est par cette lutte que doit se résoudre le problème économique général. Mais j'imagine que, alors plus que jamais, travailleuses et bourgeoises resteront unies et qu'ensemble elles trouveront pour un nouveau progrès de la justice de pacifiques moyens. Il ne peut pas y avoir de luttes de classes entre les femmes, pas plus que de luttes de races, parce que du haut en bas des conditions humaines et d'un bout du monde à l'autre, elles n'ont formé depuis les siècles des siècles qu'une immense classe, qu'une race universelle, opprimée par une domination unique dont, sous des formes diverses, toutes elles ont souffert.

**Jane Misme.**

## NOTES D'ACTUALITÉ

**La demande de Crime.** — M. Urbain Gohier, dans un article récent, intitulé « La Presse et le Crime », défend violemment les journaux et le journaliste qu'on charge, dit-il, comme le bouc émissaire, de la responsabilité de tous nos maux. Aujourd'hui, lorsque quelque chose ne marche pas — et cela arrive de temps en temps — on crie haro sur la presse, comme nos pères disaient : « c'est la faute à Voltaire ». Mais, de tous les péchés dont on la charge, M. Gohier n'en retient, pour le moment, qu'un seul : la publicité donnée aux crimes, publicité que l'illustre bâtonnier Henri-Robert accusa récemment, non seulement d'agir sur le cabotinage des malfaiteurs, mais aussi de paralyser l'action de la police par ses enquêtes et ses divulgations.

Quand un avocat dit une chose semblable à un journaliste, on devine qu'il ne l'emportera pas en paradis et qu'on ne manquera pas de lui rétorquer qu'il y a plus d'accusateurs publics ayant fait condamner des innocents, et de défenseurs ayant fait absoudre des coupables qu'il n'y a de journalistes qui ont « poussé » au crime.

Et c'est pain bénit. Pourtant, toutes les raisons que donne le chroniqueur pour justifier les excès de publicité de la presse ne sont point aussi bonnes que celles-là. Certes, il est vrai que « l'excitation criminelle » n'est rien moins que prouvée, sans quoi il n'y aurait pas tant d'assassinats célèbres ou obscurs dont les auteurs n'ont jamais été tentés de se faire connaître. Certes, l'actualité a ses exigences et la popularité ses droits, et l'on voit quelquefois plus de portraits de braves gens dans les journaux, voire de chevaux de course, que de bandits. Certes, encore, la publicité est aussi largement offerte à la vertu qu'au vice et rien n'empêche celle-ci de devenir aussi contagieuse que celui-là.

Mais où l'argumentation faiblit, c'est quand M. Gohier invoque avant tout le *goût* du public pour les récits détaillés des meurtres les plus horribles, avec photographies à l'appui, et portrait du premier ténor du crime, le tout en bonne place d'honneur. La clientèle des journaux, dit-il, *exige* ce genre d'informations comme toutes les autres. Et il faut *avant tout* obéir à sa clientèle. C'est là, paraît-il, une question de « to be or not to be ».

Pour un moraliste, la morale est singulière, à tout le moins. Si M. Gohier l'appliquait à l'alcoolisme, que le « goût public » paraît protéger, il ne serait point le beau lutteur dont nous admirons les coups, si souvent. Plaire au public, vraiment ! Pourquoi ne pas nourrir nos enfants avec du chocolat et des bonbons frelatés, aussi ? Aucun, ne s'en plaindra, de quelque temps, jusqu'à ce qu'il en ait la nausée.

Or, nous en sommes là et la question n'est plus de savoir si, oui ou non, la Presse *doit* se faire le pourvoyeur des bas appétits de la foule, mais d'être *sûr* que la foule les possède, ces appétits.

Et à ceci je dis non, non. Non, le désir de lire des détails répugnants — quelquefois pires — de voir, surtout, des images hideuses s'étaler en première page, n'est pas le désir impérieux de tout le monde. Non, ceux qui ont charge d'âmes, les pères et les mères et tous ceux qui sont entourés de jeunesse n'acceptent pas sans révolte cette imagerie et cette littérature. Non, la populace, elle même, qui n'est que le peuple, n'a point ce goût-là si antifrançais, ou, si elle l'a, ce n'est qu'un goût artificiel qu'on lui a donné, mais qui n'a ni racine, ni vigueur véritables.

Une pétition nationale dirigée contre cette licence, réunirait, je le sais d'avance, autant de signatures que notre Vote Blanc ; plus, puisqu'elle ne serait pas uniquement féminine. Et l'on sait bien qu'un plébiscite de cet ordre-là représente encore bien plus de voix qu'il n'en compte ; toutes celles en réalité qui n'ont *pas dit non*. Dès à présent, ce nombre de lecteurs gémit et supporte un état de choses qui lui est beaucoup plus odieux, assurément, que la privation ne le serait aux partisans du statu quo. Au moins, ceux-ci ne veulent-ils pas entendre dire que « tout le monde » réclame l'horreur en première page. Et c'est en leur nom que j'ai l'honneur de parler.

**Odette Bussard.**

## POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

## GRANDE RÉUNION

ORGANISÉE PAR

## l'Union Française pour le Suffrage des Femmes

**dans la Salle du "JOURNAL", 100, Rue Richelieu,**

*le samedi 13 Juin, à 8 h. 1/2 du soir,*

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

**Mme DE WITT-SCHLUMBERGER**

**Présidente de l'U. F. S. F.**

**Vice-Présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes**

Après le Congrès de Lyon, qui fut un si grand succès pour la cause des femmes, plusieurs de nos amis ont exprimé le désir de réentendre à Paris Mlle Marguerite Clément, professeur agrégée au Lycée de Jeunes Filles de Versailles, membre du Comité de l'U. F. S. F., dont la parole si éloquente fut accueillie à Lyon par un véritable enthousiasme. Mlle Clément parlera le 13, de l'Action Sociale des Femmes et du droit de vote. M. du Breuil de Saint-Germain, vice-président de la Ligue d'Electeurs pour le Suffrage des Femmes, exposera la question du suffrage des femmes au point de vue des hommes et Mme Pauline Rebour, secrétaire générale-adjointe de l'U. F. S. F., fera un compte rendu complet du Congrès de Lyon. Tous les suffragistes et antisuffragistes sont conviés à cette réunion.

## POUR LES VEUVES

Cette courte appellation a quelque chose de solennel ; elle semble sceller d'une façon définitive le lien qui a uni deux êtres, et souvent il arrive que la femme ne sent vraiment sien l'homme qui a été son époux qu'à l'heure où elle devient sa veuve !

Une veuve, vraiment veuve, possède peut-être dans la mort, plus que dans la vie, celui à qui elle a appartenu.

Maintes fois, dans la vie, cette possession a été précaire et disputée. D'autres femmes, d'autres amours sont intervenues ; mais dans la mort auguste, la légitime compagne reprend son rang — le premier, — elle est seule alors, nulle ne peut lui porter ombrage.

Elle est la veuve.

Le mort lui appartient sans partage ; elle s'empare du passé, qui est devenu sa possession exclusive, et tout le bien et tout le mal de la vie qui n'est plus se transforment en un apanage dont elle est la maîtresse indiscutée ; et la plupart du temps, l'époux disparu, même le plus volage, eût souhaité qu'il en fût ainsi.

Avec quelle ardente vigilance, les veuves ont veillé sur la gloire de leurs bienaimés ; avec quelle inlassable fidélité elles ont défendu des mémoires méconnues ou calomniées.

Fréquemment, la veuve a été une sorte de prêtresse ; le veuf donne l'idée d'une créature tronquée, incomplète ; mais la veuve, au contraire, peut s'établir pour le temps dans son rôle et en accomplir sans relâche les tâches ardues.

Parfois, on est étonné de douleurs qui paraissent injustifiées. Hélas ! il est des femmes qui n'ont osé aimer que dans dans le veuvage ; alors seulement, elles ont donné l'essor à leur cœur, alors leur tendresse n'a pas craint de se montrer au grand jour ; la veuve proclame l'amour que l'épouse craignait parfois de laisser paraître ; l'époux mort devient le compagnon chéri, et dans le silence où n'interviennent plus les bruits du monde, parle à celle qui est sa veuve. Combien de femmes, négligées et méconnues, ont retrouvé au chevet d'un moribond leur vraie place, celle dont n'avaient pu les faire descendre ni les négligences, ni même les infidélités ! A l'heure suprême, sa « veuve » est presque toujours la sollicitude la plus angoissante de celui qui va mourir ! Surtout si le repos, le bien-être de cette femme qui reste seule, dépendaient du labeur de l'époux !

Pauvres veuves ! oh ! que souvent elles sont à plaindre, précipitées parfois si brutalement du faîte où elles excitaient l'envie et demeurant désarmées en face des durs problèmes de la vie.

Aucune classe de veuves n'est plus digne de compassion que celles dont les époux ont connu la gloire. La veuve de l'homme illustre hier, dont le talent était acclamé, connait une heure d'apothéose, courte apothéose dont la flamme éphémère s'éteint rapidement. Les hommages, les admirations proclamées à la face du ciel, tous les mots élogieux et retentissants s'évanouissent en fumée à peine s'il demeure une pincée de cendres brûlantes ; mais elles tiédissent, se refroidissent, le foyer est éteint !

La veuve demeure en face de sa destinée : l'abandon, la pauvreté, parfois la maladie. Qui se soucie d'une veuve, que peut-elle ? Rien. L'illustration du nom qu'elle porte devient souvent son seul bien tangible ; mais l'heure des bonnes moissons est passée ; d'année en année, elles sont moins fructueuses, « l'œuvre » de l'époux qui aurait dû assurer le pain quotidien de la veuve, cesse de produire des épis ; implacable, silencieuse, la constatation cruelle s'impose : la vente décline, décline, les bordereaux sont tenus d'une main tremblante ; c'est l'oubli qui commence. D'autres sont venus ; les vivants serrent les rangs et repoussent violemment les revenants qui veulent leur barrer le chemin.

Oh ! le calvaire de, veuves, des veuves vieillissantes et inconsolées, qui en dira l'amertume ?

Et la plupart se taisent.

La première étape de douleur consiste souvent à devoir abandonner le logis qui a abrité les années prospères. L'artiste, l'homme de lettres ont le goût et le besoin d'un cadre qui flatte les yeux, d'objets choisis dont la vue sollicite l'imagination, éveille les idées.

Le beau logis est une des premières récompenses que s'octroie l'écrivain, et, d'ailleurs, la plus économe et prévoyante épouse en comprend la nécessité. La plume féconde et laborieuse a fait surgir toutes ces choses qui sont le signe extérieur du succès, et auxquelles l'être humain s'habitue si vite, croyant les avoir toujours possédées.

Combien de femmes ont vu avec une cuisante douleur se disperser les témoins muets des bonnes ou mauvaises heures. Avec les épaves sauvées, il faut se former un autre abri et y célébrer, dans la solitude, les rites du souvenir... La veuve bien vite demeure seule avec le souvenir ; la passagère recrudescence qui a suivi la disparition de l'homme, enlevé peut-être en plein succès, dure relativement peu ; de nouveaux noms goûtent à leur tour l'enivrement du succès ; ce nom que la veuve porte avec un triste orgueil fera peut-être sourire quelquefois les jeunes... tout cela est vieux, passé de mode, c'est fini ! ! La veuve reste avec ses regrets et ses secrètes angoisses, parfois quelles angoisses ! L'espérance, la pieuse Espérance, plus forte que la Foi et la Charité, n'ose plus même se montrer. L'espérance, qui a adouci tant d'instants douloureux a disparu ; la veuve ne verra-t elle plus son visage ?

On a pu le croire ; mais voici que la longue indifférence qui se contentait d'une stérile compassion pour tant de femmes douloureuses a pris fin. De nobles cœurs ont jeté un cri d'appel, le « Denier des Veuves » a été formé. La grande fraternité des gens de lettres s'est émue ; désormais, les veuves ne solliciteront plus en vain... avec respect, avec tendresse, avec discrétion, cette Société, dont l'époux disparu a fait partie, leur apportera un efficace appui ; mais les bonnes volontés ne suffisent pas, l'argent est nécessaire, il ne peut se refuser à une œuvre aussi belle, aussi opportune. Qu'il vienne, qu'il vienne abondamment... c'est si triste de voir pleurer une veuve !

**Brada.**

***

Nous recevons en même temps que cet article d'une de nos plus éminentes et attrayantes romancières, la circulaire suivante, signée d'un autre nom glorieux :

Mon cher Confrère,

J'ai le plaisir de vous informer qu'une grande Fête, au profit du *Denier des Veuves des Gens de Lettres*, sera donnée, le jeudi 18 juin prochain, dans les Jardins du Ranelagh, avenue Raphael, 24 26, de 2 heures à 6 heures. Un magnifique programme a été arrêté par les soins de la Commission du *Denier des Veuves*. Le prix d'entrée est fixé à 25 francs.

Nous vous serions reconnaissants de vouloir bien faire autour de vous le plus de propagande possible en faveur de cette fête qui doit enrichir la Caisse du *Denier des Veuves*.

Des billets sont en vente, dès maintenant, au siège social, 10, cité Rougemont.

Veuillez agréer, mon cher Confrère, l'expression de mes sentiments dévoués.

La Présidente
du *Denier des Veuves*,
DANIEL-LESUEUR.

## Selma Lagerlöf académicienne

Mme Selma Lagerlöf, qui a obtenu le prix Nobel en 1909, a été élue membre de l'Académie suédoise.

Mme Selma Lagerlöf est la première femme élue membre de cette célèbre assemblée, qui compte 18 membres et fut fondée par Gustave III, en 1786.

Nos lecteurs n'ignorent point que la célèbre conteuse suédoise est une féministe militante. Elle l'a montré, en 1911, en quittant son manoir de Vermland; elle est venue à Stockholm suivre les séances du Congrès de l'*Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes*. Le magnifique discours qu'elle y a prononcé sur *Le Foyer et l'Etat* mêle la poésie du sentiment aux plus profondes vues politiques. Mme Cruppi, dans son livre si attrayant sur les écrivains suédois (1), lui a consacré un de ses beaux chapitres.

# LES CONGRÈS

## Conférence internationale de la Fédération Abolitionniste

### A PORTHSMOUTH, ANGLETERRE

**(15 au 18 Juin 1914)**

« Quelque opinion qu'on puisse avoir, au sujet de l'abolitionnisme, dit le Pr Finger, de Vienne, nous devons admettre qu'il a rendu d'importants services. » Depuis le temps déjà du congrès international de Genève en 1877, les abolitionnistes ont insisté d'une façon qui a fait impression, sur la nécessité de combattre les maladies vénériennes par un ensemble de mesures d'ordre sanitaire, moral et administratif.

Le mode scientifique est maintenant unanime à soutenir le même point de vue.

Le système de la réglementation (contre lequel s'est dressée à l'origine, la Fédération abolitionniste) avait aussi la prétention d'assurer la santé et l'ordre publics. Mais il a échoué, parce qu'il a commis une double faute : il a porté atteinte aux droits à la liberté qu'a la femme, et il a ignoré les justes responsabilités de l'homme. Dans le monde civilisé on attend un effort pour assurer la santé et l'ordre publics par les méthodes basées sur le principe dont la Fédération abolitionniste s'est faite depuis 50 ans, le champion, celui de la liberté consciente de sa responsabilité.

La Fédération, qui tient ses assises internationales chaque année dans un pays ou l'autre, les aura cette année en Angleterre, à Portsmouth, du 15 au 18 juin : elle envisagera la question sous le double aspect de son principe fondamental qui réclame l'abolition pour les pays encore assujettis à la réglementation, et dans les pays qui s'en sont libérés, un sentiment croissant de responsabilité individuelle et sociale.

Deux séances seront consacrées à la question des maladies vénériennes. On y étudiera notamment le régime établi en Italie et en Danemark, du traitement médical volontaire accordé à tous les malades sans distinction de sexe ou de rang et sans caractère pénal. Le Comité de la Conférence s'est assuré le concours de savants de premier rang : pour l'Italie, le Dr Santoliquido, directeur général de la santé publique, un médecin et homme d'Etat d'une renommée mondiale ; pour le Danemark, le Dr Lomholt, statisticien de grande probité et de haute valeur. La tractation de cette question revêtira un intérêt d'autant plus grand qu'en Angleterre elle est très actuelle, parce qu'on la discute présentement, et qu'une Commission royale s'en occupe avec zèle.

La Fédération abolitionniste ne s'occupe pas seulement du côté hygiénique de la question mais aussi du problème social et moral. Comment lutter efficacement contre le fléau de la prostitution et de ses suites ? comment développer le sens des responsabilités ? que peuvent la loi et les autorités, notamment dans les grandes cités ? Ces questions seront traitées par des spécialistes de grande valeur. Aussi M. Bronson Reynold parlera du grand mouvement qui se dessine aux Etats-Unis, sur ce terrain-là. M. W. C. Dawson traitera aussi la question, avec son autorité d'homme de loi, d'administrateur dans une cité anglaise et d'enquêteur dans les diverses parties du monde.

Dans ce domaine-là, la loi et l'administration peuvent soutenir les mœurs et développer le sens des responsabilités ; elles ne le peuvent vraiment que dans la mesure où elles sont elles-mêmes le produit des mœurs, et où elles aboutissent à être soutenues elles-mêmes par des personnalités conscientes de leur personnalité. Tels sont leur rôle et leurs bornes.

Comment arriver à former des êtres libres, qui se servent de la liberté non pour l'immoralité, mais pour le développement du sentiment d'obligation morale et de responsabilité ? Voilà la grosse question à laquelle cherchera à répondre un homme qui plus que tout autre est qualifié pour le faire, M. A. de Meuron.

Quelques moments de la Conférence seront spécialement consacrés à l'histoire et au but de la Fédération. Ce sera M. Yves Guyot lui-même qui traitera ce sujet. Ancien ministre des Travaux publics de France, économiste d'une grande autorité, il est encore un des derniers abolitionnistes de l'âge héroïque ; il a souffert la prison pour ses principes abolitionnistes.

L'Evêque de Winchester, un des dignitaires les plus respectés de l'Eglise anglicane, prendra à la conférence une part active.

Au dernier moment, une soirée d'un caractère spécial a été décidée, sur le désir très marqué du Comité local : elle sera consacrée à l'étude et à la discussion de la question sexuelle dans ses rapports avec la question économique.

∴

### Programme de la Conférence

Sujet : *L'action constructive de l'abolitionnisme (La liberté consciente de sa responsabilité pour le recul de l'immoralité publique et la régression des maladies vénériennes.*

LUNDI 15 JUIN. — Après-midi, 3 h. 30 : *Assemblée générale.*

ORDRE DU JOUR :

1. *In memoriam*, hommage rendu au souvenir du très honorable James Stuart, président de la Fédération abolitionniste.
2. Election du nouveau président de la Fédération.
3. Rapport sur l'administration et les comptes de la Commission administrative.
4. Proposition de revision de l'article 13 des Statuts.

N. B. — Les membres de la Conférence non membres de l'Assemblée générale sont admis à assister à cette séance.

Soir, 8 h. 30 : Soirée de réception sous la présidence de l'Evêque de Winchester. — Discours de Bienvenue. — Réponses de Mme Avril de Sainte-Croix, F. Buchner, Dr Helen Wilson, et de MM. Yves Guyot, A. de Meuron, Sir Charles Tarring.

Soir, 9 h. 15 : Rafraîchissements. — Présentations.

MARDI 16 JUIN. — Matin, 10 h. — Discours sur l'Histoire et le but de la Fédération, par M. Yves Guyot, ancien ministre des Travaux Publics, Paris. — Rapports des diverses Branches nationales.

Après midi, 2 h. 30 : *Le recul de l'immoralité.* — I. La responsabilité du législateur. — Orateurs : M. Bronson Reynolds, président du Comité de la Fédération Américaine d'Hygiène sociale, ancien procureur général du Comité de New-York, présentera un rapport sur la législation aux Etats-Unis. — M. A. de Meuron, président de la Commission administrative de la Fédération abolitionniste internationale, Genève, traitera des limites de l'action législative.

Discussion. — Orateurs inscrits : M. W. Lyon Blease, à Liverpool, Mme Avril de Sainte-Croix et Mme Maria Vérone, avocate, Paris, etc.

Soir, 8 h. 15 : II. La responsabilité des autorités locales. Orateurs : M. W. C. Dawson, J. P. président du Comité d'éducation, Hull. — Mme K. Scheven, présidente de la Branche allemande de la Fédération abolitionniste (elle parlera entre autres des expériences faites en Allemagne relativement aux assistantes de police).

Discussion. — Orateurs inscrits : M. Simons de Ruyter, commissaire de police, Amsterdam, etc.

MERCREDI 17 JUIN. — Matin 10 heures et après-midi 2 h. 30 : *La régression des maladies vénériennes.* — Le Dr Santoliquido, directeur général de la Santé du Royaume d'Italie, conseiller d'Etat, président du Comité permanent du Bureau international de l'Hygiène publique, présentera un rapport sur l'action des autorités italiennes dans les mesures prévetnives contre les maladies vénériennes. La responsabilité de l'Etat.

Discussion. — Orateurs inscrits : Dr Rist, Paris ; Dr Helen Wilson, Sheffield ; Dr C. W. Saleeby, Dr Douglas White, Dr Nast, Paris. — Rapport du Dr Svend Lomholt (Copenhague) sur le système danois du traitement libre, de la notification, etc. — La lutte contre les maladies vénériennes dans l'armée britannique, par le Dr F. Skinner. — La responsabilité de le profession médicale et d'autres professions. — Discussion.

Soir, 8 h. 30 : Réception par le président et le Comité de la Branche britannique de la Fédération abolitionniste.

JEUDI 18 JUIN. — Matin, 10 h. 30 : Séance de l'Assemblée générale : Vote sur les vœux et propositions de résolutions qui auront été présentés au cours des séances de la Conférence (voir le règlement de la Conférence).

11 heures : Séance privée du Conseil international de la Fédération.

Midi 45 : Luncheon. Cartes à 2/6 sh par personne. Excursion à Carisbrooke Castle (Ile de Wight) en bateau et en moto-car.

Soir, 8 h. 15 : Soirée de discussion sur : Diverses causes de la prostitution (organisée à la demande spéciale du Comité local et ne faisant pas officiellement partie de la conférence). Discours d'ouverture de Sir V. Horsley, F. R. S., F. R. G. S.

### Participation à la conférence

Sont invités à prendre part à la Conférence : 1° Les membres effectifs et adhérents de la Fédération ; 2° Les membres ou délégués de Sociétés ou Institutions s'occupant de cet ordre de questions, Sociétés de prophylaxie contre les maladies vénériennes, Sociétés pour la répression de la traite des blanches, Sociétés de moralité, d'éducation, d'hygiène, de réforme sociales, etc., etc. ; 3° Les autorités ; 4° Les personnes qui s'intéressent aux questions qui seront traitées au cours des séances.

Pour suivre ces séances, comme membre de la Conférence, il faut *s'inscrire auprès de la secrétaire de la Branche britannique, Miss F. M. Mc Neill. M. A., 19, Tothillstreet, Londres, S. W.*, en payant la finance d'entrée de 4 sh (5 francs).

Des cartes d'entrée de 6 d. (60 centimes) seront également mises en vente à l'entrée, mais valables chacune pour une seule séance.

Toutes les séances auront lieu à l'Assembly Rooms, Portsmouth.

Quelques délégués pourront recevoir l'hospitalité dans des familles de la ville ; ceux d'entre eux qui désirent en profiter voudront bien en informer aussitôt que possible le Secrétariat britannique.

En outre, un certain nombre de chambres ont été retenues dans des hôtels et pensions, dont les prix varient de 4 à 12 sh par jour (pour logement et repas), de 3/6 à 5 sh par jour (pour logement et petit déjeuner), et de 1 1/2 à 3 1/2 guinées par semaine (entretien complet). Quelques logements dans des maisons particulières peuvent aussi être retenus à des prix variant de 2/6 à 3/6 pour la nuit et le petit déjeuner, et de 10/6 sh à 3 guinées par semaine.

En s'inscrivant auprès de Miss Mc Neill, on est prié d'indiquer si l'on accepte l'hospitalité dans une famille, ou si l'on préfère le logement à l'hôtel ou en pension ou en maison privée, et, autant que possible, les prix (pour la pension, l'entretien complet ou pour le logement seulement) ; de même si l'on veut une location d'appartement à la semaine.

Les hôtels et maisons dont il est question ci-dessus sont distants de 3 à 15 minutes du local des séances. On peut aussi indiquer si l'on tient à loger à proximité.

Portsmouth est célèbre par son port, le principal port de guerre du pays. On peut y voir notamment le fameux vaisseau amiral *la Victoire* qui portait Nelson à Trafalgar.

De Portsmouth, on est en 30 minutes à l'île de Wight ; la romantique New Forest en est très près. Toute la contrée est charmante. Portsmouth est aussi le lieu de naissance de Charles Dickens et de George Meredith.

Le Comité d'organisation a organisé une excursion à l'île de Wight ; et il pourra donner à quelques-uns des participants, qui exercent la vocation médicale, l'occasion de visiter les hôpitaux militaire et naval de Haslar et de Netley.

# LE MOUVEMENT FÉMINISTE

*Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur*

## UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

*Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées. Prière instante de les envoyer rédigées et aussi brèves que possible.*

### COMMUNICATION DU COMITE CENTRAL

#### Après le Congrès de Lyon

Nous voici revenues depuis quelques jours et nous sommes encore sous le charme de cette belle manifestation si enthousiaste, si cordiale, que nous a fait à toutes du bien, parce que rien n'est meilleur ni plus profitable que le travail fait en commun dans un même esprit élevé et désintéressé, où chacun donne tout son effort pour une cause — et seulement pour une cause — sans préoccupation personnelle d'aucune sorte.

C'est ainsi qu'à Lyon, malgré les discussions de principe très largement établies, un tel accord a régné que tous les votes ont pu avoir lieu à mains levées sans qu'il ait été nécessaire de recourir au scrutin par mandats. Il en est résulté un bon et fructueux travail qui a permis au « Lyon Républicain » de porter sur nous ce jugement qui devait particulièrement nous toucher.

« Tout cela fut fait avec un esprit de méthode dont les représentants de nos corps élus devraient bien s'inspirer. »

∴

Mme Rebour a déjà dit toute notre gratitude pour ceux et celles qui nous avaient si bien préparé le travail : remercions donc tout d'abord, et bien profondément le Comité Lyonnais qui a su tout prévoir et tout arranger.

Notre reconnaissance se porte ensuite tout naturellement vers la municipalité de Lyon qui nous a accueillies d'une façon véritablement amicale : c'est d'abord, le samedi soir au meeting, le conseiller Emmanuel Lévy qui au nom de la municipalité nous souhaite la bienvenue ; le dimanche c'est M. Herriot qui est des nôtres au banquet et qui prononce un discours couvert d'applaudissements ; le lundi c'est la belle réception à l'Hôtel de Ville où M. et Mme Herriot nous reçoivent avec la plus grande amabilité ; le mardi enfin c'est Mme Herriot, M. Victor, adjoint, et Mme Victor qui nous accueillent toutes à déjeuner dans la belle propriété municipale de Vernay, et qui avant le départ nous témoignent encore toute leur sympathie.

Comment n'être pas touchées d'une telle réception qui nous est d'autant plus sensible que moralement nous en sommes certaines, notre cause en bénéficiera à Lyon et dans la France entière. Remercions aussi au nom du Comité Central et de toutes nos si dévouées déléguées qui sont venues de tous les coins du pays pour que nous soyons réunies là en nombre imposant, et que nous donnions l'impression réelle de notre force et de notre unité. Nous savons que pour beaucoup d'entre elles, c'était faire un véritable effort que de venir à Lyon, elles l'ont fait cependant, et nous sommes certaines qu'elles ne le regrettent pas.

Remercions encore nos amies de « la Paix par le Droit » qui ont été plusieurs fois des nôtres, et qui se sont fait représenter officiellement parmi nous par Mlle Clément.

Disons aussi tout notre plaisir du concours de Mme Séverine ; son talent et son affabilité lui ont donné une popularité bien méritée et on sent quelle est heureuse de se sentir appréciée et aimée. Pour terminer enfin, remercions la Presse qui fut pour nous très bienveillante tant à Lyon qu'à Paris.

∴

Pour compléter le rapport de Mme Rebour, nous désirons ajouter ici quelques notes pour indiquer que l'Union n'était pas la seule société féministe représentée à Lyon.

En dehors de nos groupes, des Associations affiliées ou amies étaient là qui participèrent à nos travaux et à nos manifestations.

Les Conseil National des femmes, l'Union Fraternelle des femmes, la Vie Féminine, la Fédération Féministe du Sud-Est, les Sociétés féministes de Vienne, du Havre, de Saintes et de la Somme avaient nommé des déléguées. Un grand nombre de membres de la Fédération Féministe Universitaire étaient présents : la Ligue des Droits de l'homme, les sociétés pacifistes et antialcoolistes avaient envoyé de leurs membres parmi nous. M. et Mme Couriau qui n'avaient pas oublié notre concours assistaient aussi à nos réunions.

C'est ainsi tout naturellement que se réalisa à Lyon la véritable « Entente suffragiste » désirée par tous. Depuis longtemps du reste, elle existe dans toutes les régions où nos groupes les plus actifs ont bien senti la nécessité de s'allier et de travailler avec les sociétés qui ont à leur programme les mêmes préoccupations sociales et morales qu'eux.

A part deux ou trois sociétés suffragistes parisiennes — dont un grand nombre de membres sont aussi membres de l'Union — nous pouvons dire qu'au Congrès de Lyon, tout le mouvement suffragiste français était représenté.

Notre Présidente, en évoquant les progrès de notre organisation, rendit du reste un hommage bien mérité à toutes les anciennes militantes des autres sociétés. Elle rappela avec émotion celles qui nous précédèrent et qui travaillèrent dans des conditions plus difficiles et plus pénibles que les nôtres. Elle insista particulièrement sur les noms de Mme Vincent et d'Hubertine Auclert qui furent de véritables apôtres ; et parmi ceux et celles qui nous quittèrent cette année aussi, les noms de Mme d'Abbadie d'Arrast et de Francis de Pressensé furent prononcés avec respect et reconnaissance, car l'Union n'oublie pas les affections perdues et regrettées.

C. L. B.

∴

Le tableau de l'U. F. S. F. est exposé à Lyon au Pavillon 30, côté droit.

Nous recommandons à tous nos membres d'aller le voir en passant par Lyon. L'admirable Exposition organisée par M. Herriot mérite que tous ceux qui s'intéressent aux questions sociales ne manquent pas de la visiter ; on aura rarement l'occasion de voir réunis avec une telle méthode autant de documents aussi précis et aussi instructifs.

#### Réception des congressistes à l'Ecole du Vernay

Un des meilleurs souvenirs que les congressistes garderont de leur voyage à Lyon sera certainement celui de la courtoisie avec laquelle M. Herriot et la municipalité les accueillirent. Le lendemain de la réception à l'Hôtel de Ville, qui fut si gracieuse et au cours de laquelle M. Herriot s'engagea avec une bonne volonté si évidente à soutenir, au Sénat, nos vœux en faveur du vote de la loi Berthod sur le minimum légal de salaire, une invitation charmante nous permettait de visiter une de ces œuvres municipales par lesquelles s'affirme le souci constant du maire de Lyon pour les enfants et les faibles. Il nous convia à un déjeuner que Mme Herriot voulut bien présider avec une si simple bonne grâce, en l'Ecole de plein air du Vernay, à quelques kilomètres de Lyon.

Au milieu d'un parc dont les hautes futaies descendent jusqu'au bord de la Saône, s'élève une demeure quasi seigneuriale, bâtie au XVIIIe siècle. Propriété de la ville de Lyon, elle offrait aux maires un séjour exquis pour les mois d'été. M. Herriot en a fait une école de plein air pour les petites filles délicates de la cité populeuse. Elle s'ouvre au mois de mai et deux équipes d'une cinquantaine de fillettes s'y succèdent. On leur fait la classe sous les ombrages des grands arbres, à moins qu'il ne fasse trop mauvais temps et le reste de la journée elles restent aussi en plein air à jouer sur les pelouses. Dans le grand dortoir, l'air pur pénètre par de larges fenêtres.

Au lavabo, chacune a sa cuvette et sa brosse à dents. Confort simple, propreté, hygiène, et l'affection de la directrice maternelle font vite refleurir les couleurs sur les petits visages pâlis. On porte des tabliers blancs et roses, au Vernay, et l'on y chante de gaies chansons dont les petites nous réjouissent à la fin du repas.

Et certes, cette sollicitude d'un homme pour toutes les œuvres intéressant l'enfance est touchante. Lyon possède 3 restaurants pour les mères nourrices. A l'Hôtel de Ville, M. Herriot nous confie son projet de créer un atelier pour les ouvrières travaillant à domicile, à côté duquel s'ouvrirait une crèche. Il voulut bien faire appel à la bonne volonté du Groupe lyonnais pour le seconder dans cette tâche. Et nous ne pouvons

# FEUILLETS DE LIVRES

## LES JEUNES FILLES D'AUJOURD'HUI

par AMÉLIE GAYRAUD

*(Suite et fin)*

— Nous essayons de mettre ces idées en pratique, en nous tenant au courant de la vie politique. Nous lisons les feuilles libérales, nous redoutons les ministères « sans couleur » que dirigent des arrivistes sans scrupules, et c'est par patriotisme seul que nous avons applaudi à l'élection de M. Poincaré... Malheureusement, toute action officielle, légale, nous est interdite, parce que nous sommes des femmes. C'est pour cela que nous faisons partie de « l'Union Française pour le Suffrage des Femmes ».

Presque toutes les jeunes filles d'aujourd'hui sont *suffragistes*. Elles sont convaincues que, si les femmes votaient, non seulement la justice serait satisfaite, et les droits des femmes enfin respectés, mais encore que leur participation à la vie publique amènerait un relèvement général de la moralité ; *elles s'occuperaient des réformes sociales et morales dont, mieux que les hommes, elles sentent le prix* (F. Buisson) ; Elles apporteraient dans la gérance des affaires publiques le soin des détails, le souci des réalités pratiques, que n'ont pas les hommes. Nous faisons d'ailleurs, de nos revendications suffragistes, une question de dignité morale : la femme doit pouvoir compter comme une personne, et ne pas de-poudre, malgré elle, de l'homme.

Peut-être ici froisserons-nous ceux-là même qui sont favorables à l'émancipation des femmes. Que la femme s'instruise et s'élève pour rendre le foyer plus attrayant, faire de ses fils de meilleurs citoyens, on comprend encore cela ; mais qu'elle ose se mêler à la foule, exercer directement une action sociale, les plus hardis s'effraient aussitôt. Le Forum est fait pour les hommes !...

Nous espérons cependant convaincre les esprits ouverts — qu'une tradition très douce et la peur de l'inconnu empêchaient seules de se rallier dès l'abord à nos idées, — que notre dignité personnelle et plus encore les intérêts de la nation exigent que nous descendions au Forum quelquefois. Nous sommes sûres que s'ils regardent autour d'eux ils verront que les foyers modernistes, loin d'être livrés à l'anarchie et à la ruine, sont simplement plus vivants que tous les autres ; et ils s'inclineront alors avec respect devant le fait accompli.

Mais dira-t-on encore, où donc puisez-vous cette morale nouvelle ? Sur quels maîtres, sur quels dogmes vous appuyez-vous ?

Des dogmes !! des règles imposées ou apprises communiqueraient elles à nos âmes la force vive qui les anime, qui les donne inlassablement au Devoir présent ? Notre discipline est tout intérieure ; nos règles morales, nous ne les avons pas demandées à une Eglise. Comment voir en effet dans les religions l'œuvre d'une puissance surnaturelle ? Comment accepter, sur des choses échappant à l'expérience humaine, l'autorité de livres qui, évidemment, émanent des hommes ? Nous repoussons tous les dogmes religieux, et plus particulièrement la tutelle de l'Eglise catholique, parce qu'elle s'est *toujours* appuyée sur le principe d'autorité, parce qu'elle a *toujours* arrêté l'effort de la Raison et de l'esprit scientifique. Nous lui en voulons d'amollir les âmes et de rendre les esprits inertes ; d'avoir toujours soutenu les riches et découragé les pauvres ; d'être restée le plus ferme appui des tyrannies politiques et le plus grand adversaire des réformes sociales.

On veut nous faire croire que la chute de la Religion entraînera la chute de la Morale ! Eh ! ne voyons-nous pas, par des exemples précis pris dans tous les temps, que la Morale n'a rien à faire avec la Religion ?

L'immoralité profonde qui règne dans tant de milieux « bien pensants » n'est-elle pas scandaleuse ?

Sans doute, il est un catholicisme libéral, dont les efforts patients au cours du XIXe siècle pour concilier avec les principes religieux les principes scientifiques et démocratiques, sont dignes en tout point d'estime et de sympathie. Mais ces efforts individuels ont tous échoué, jusqu'au dernier. Ils se sont heurtés à l'intransigeance pontificale, à la féodalité ecclésiastique lentement instituée au cours des siècles, à une effroyable force d'inertie. Les « brebis égarées » se sont d'ailleurs soumises, et leur docilité ne tend-elle pas à prouver que tout espoir de rénovation est vain au sein d'une Eglise dont l'esprit et l'âme sont mortellement engourdis.

Dans l'Eglise protestante subsiste bien plus de vitalité, demeurent infiniment plus de raisons d'agir ; et dans le grand parti féministe, nous estimons et nous aimons mainte protestante dont la foi vigoureuse n'entrave pas l'action émancipatrice. Respectueuses de la liberté de conscience, nous ne songeons pas ici à condamner telle ou telle foi ; notre but est simplement de prouver que d'aucune Eglise, fût-elle la plus libérale de toutes, ne jaillit l'étincelle de foi qui nous anime ; tout au plus, ne l'éteint-elle pas.

Nous avons foi, quant à nous, dans la raison ; cette foi ardente et féconde n'est pas renouvelée du XVIIIe siècle et n'a rien de l'optimisme naïf et aveugle de nos aïeux.

Nous frémissons seulement devant cette poussée formidable du mysticisme, par laquelle il était réservé au XXe siècle de débuter. Sous toutes ses formes, bergsonisme, macterlinckisme, nous l'avons reconnu, nous l'avons goûté, et peut-être l'avons-nous aimé un moment... peut-être même l'aimons-nous encore, quand nos esprits fatigués sont tentés de se reposer en lui. Mais non ! la raison a beau être austère, il faut voir clair, chercher toujours, et, quand on est las, se résigner à *douter*...

Oui, douter et agir quand même, agir en pensant que nous sommes des êtres mortels, et agir avec autant de force, de passion, de persévérance, que si nous travaillions pour l'éternité. Agir pour notre perfectionnement personnel, agir pour la recherche de la Vérité, agir pour le progrès social. Le progrès social... c'est notre éternité, à nous. Le développement *de soi pour soi* nous semble insuffisant ; que ce développement serve à tous, il devient une règle de vie, un moyen de hâter, si peu que ce soit, le progrès de la Société. Et cela, c'est banal, n'est ce pas ? cela manque d'ampleur et de sublime, de se pencher vers la terre et de ne point se désintéresser, par une philosophie vague peut-être mais mystique et éthérée, des contingences de ce monde ! Oui, cela manque d'allure. Et puis, vraiment, c'est « vieux jeu ! »

Le plus triste est que nous sommes « vieux jeu » consciemment, résolument, irrémédiablement. Et, à comble d'horreur ! nous pensons que notre philosophie de la vie fait une plus large part à l'idéalisme que vos transcendantes dissertations.

La vie ! nous ne faisons point d'illusions sur elle. Nous la savons dure aux faibles, dure à tous ceux dont le but n'est point de réussir, coûte que coûte, à atteindre richesses et honneur... Nous savons l'inexorable rigueur des lois naturelles, de la mort qui se joue des foyers et des cœurs. Oui, nous savons tout cela, et, qui pis est, nulle espérance en l'au-delà ne vient adoucir pour nous le spectacle de la réalité vivante et tragique...

Par quel insoutenable paradoxe concilions-nous donc notre action optimiste, et notre vision pessimiste des choses ? — Il n'y a pas là de paradoxe. Pessimisme ne veut point dire désespérance, et croyance au progrès ne signifie pas : foi dans l'âge d'or à venir !

Nous regardons le monde bien en face, courageusement, sans nous dissimuler ses misères, ni sa grandeur, et nous disons : « L'humanité pensante vit un instant dans le cours indéfini des siècles. Une seule chose dépend de nous : que cet instant soit aussi *beau*, et aussi *plein* que possible. Admirons, sans l'imiter, l'héroïsme sublime, mais inutile. Marchons sur la trace de tous ceux qui, par leur exemple, leur pensée et leur action, ont légué à l'humanité une des innombrables parcelles d'Idéal qui, à la longue, tissent la France du Progrès ».

L'espoir d'une récompense future, d'une vie éternelle, nous semble chimérique. Tout aussi illusoire serait l'espérance que notre effort aura des résultats profonds ou durables. L'œuvre de chacun est infiniment petite, alors même que l'effort est immense. Mais dans la conscience du peu que nous faisons, et dans la résolution de faire ce peu *quand même*, parce que là est encore ce que nous pouvons faire de plus utile, est tout le secret de notre force. Tout n'est pas néant, puisqu'en notre âme vibre un Idéal. Nous disparaîtrons sereines, si un reflet de cette flamme qui nous a consumées survit dans les choses, preuve infime peut-être, mais tangible, que notre moi a vécu, senti, souffert et joui avec et pour l'Humanité.

Si ces idées vous semblent la naïve expression d'une ardeur juvénile qui s'éteindra bientôt, nous laissons à l'Avenir le soin de nous défendre. Une prochaine génération viendra, à qui nos efforts auront frayé le chemin. Elle répondra pour nous.

Ne croyez pas d'ailleurs que nous représentions toute la jeunesse féminine actuelle. Quelques unes, oui, pensent et agissent comme nous ; d'autres pensent aussi, qui n'osent ou ne savent pas mettre d'accord leurs pensées et leurs actes. D'autres enfin, plus nombreuses peut-être, se laissent entraîner soit par l'âpre lutte pour la Vie qui tue en elles l'Idéal, soit par un « intellectualisme » qui se paie de mots trop souvent, et trop souvent aussi leur dessèche le cœur. Il ne faut pas leur en vouloir. « C'est un âge de crise. L'effort est trop violent pour des forces trop amollies » : R. Rolland. Et l'œuvre accomplie est déjà immense.

Telle quelle, la jeunesse féminine, ne l'oubliez pas, l'emporte sur cette génération masculine contemporaine que définit si bien R. Rolland : « trop vigoureuse pour se satisfaire du doute, trop faible pour se créer une certitude. » L'on ne doute pas quand l'avenir s'entr'ouvre, comme il s'entr'ouvre aux femmes.

Et, dans cet espoir même, on puise la force d'aller de l'avant, on ne pense pas à « s'enraciner », comme les Camelots du Roy ou la jeunesse bien pensante, âmes si frêles, si peu sûres d'elles et si fermées en même temps, qu'elles éveillent plus de pitié que de colère !

Chères Idées, sentiments ardents, efforts patients, payez notre dette à la Société. Nous vous jetons dans le brasier de la vie contemporaine, où nous mettons nos âmes tout entières. Peu nous importe que vous soyez consumées. Peu importe des résultats plus ou moins petits, plus ou moins rapides. Notre Idéal nous est une raison de vivre, de travailler, d'espérer même : béni soit-il !

DEUX ANCIENNES SUFFRAGISTES.

(1) *Femmes écrivains d'aujourd'hui* (Suède).

souhaiter qu'une chose à nos camarades de Lyon : c'est la joie de travailler un jour, bientôt peut-être, à l'extension de toutes ces œuvres, non pas au dehors, mais au sein du Conseil municipal lui-même. Le rêve d'aujourd'hui sera peut-être la réalité de demain.

**Louise Compain.**

***

### Avis important aux Groupes

Le Comité Central se réunira le jeudi 18 juin pour la nomination de son Bureau, et pour discuter la mise en pratique des vœux émis à Lyon.

Les groupes sont priés d'écrire avant cette date au Secrétariat :

1° Au sujet des insignes.

2° Au sujet de la pétition que l'Union a a décidé d'organiser.

Pour les *insignes* nous rappelons que le Congrès a adopté un modèle uniforme dont le prix de vente sera de 0 fr. 75 pour tous les membres.

Le prix de revient de cet insigne sera de 0 fr. 55 ou 0 fr. 50 selon le nombre commandé ; et il a été convenu que le léger bénéfice réalisé par chaque groupe sur les insignes constituerait les premiers fonds pour sa caisse de solidarité ouvrière.

Le Comité Central voudrait donc savoir de chaque groupe, si possible *avant le 18* et en tous cas avant le 25, combien d'insignes ils désireront avoir pour octobre car la commande doit être faite dès maintenant par le Comité Central.

Au sujet de *la pétition*, le texte doit être discuté le 18 ; prière aux groupes qui le désireraient de nous soumettre leurs idées et si possible des modèles de pétition dont nous serions très heureuses de tenir compte.

Nous rappelons aussi que notre Présidente assistera en juillet à Londres, à une réunion du bureau de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, où l'on discutera entre autres sur les questions qui seront proposées pour le Congrès international de Berlin (1915). Prière aux groupes qui auraient des idées à nous soumettre, d'écrire *avant* le 18 à Mme de Witt-Schlumberger, afin que le Comité central puisse discuter les propositions qui lui seraient adressées.

***

Plusieurs groupes nous font savoir qu'en faisant des réunions pour organiser des sections de femmes radicales et radicales-socialistes, Mme Gabrielle Moyse fait de véritables conférences anti suffragistes.

Mme Moyse estime pour les raisons suivantes qu'il est imprudent de donner le suffrage aux femmes : « Plusieurs millions de femmes voteraient sur un mot d'ordre, dit-elle, pour toutes les réactions et quelques millions pour la pire des anarchies... et ceci ajoute-t elle, pour les ouvrières d'usine(!) ». Elle insiste en disant que les socialistes gagneront, mais que les radicaux perdront ; donc elle ne veut pas du suffrage des femmes, et elle demande qu'on le leur refuse... elle admettrait bien au besoin l'éligibilité pour quelques-unes. Mme Moyse prêche par la même occasion la réforme du costume : selon elle la femme idéale doit être radicale... et sans corset! Plusieurs de nos amis ont été émus de cette campagne anti-suffragiste dans les milieux radicaux au moment même où nous faisons tous nos efforts pour les gagner : aussi *prions nous instamment nos groupes d'envoyer des oratrices à toutes les réunions de Mme Moyse* afin de pouvoir réfuter ses arguments après la conférence. Elles n'auront pas grand mal et remporteront nous en sommes certaines un succès facile : c'est ainsi qu'en Angleterre les suffragistes ont remporté leurs plus beaux succès dans les réunions des « antis ». Que Mme Moyse ne voie pas là une campagne personnelle : il ne s'agit que de ses idées que nous estimons fausses et dangereuses. C'est avec la plus grande courtoisie que nous discuterons avec elle ; mais *il faut* que ces discussions aient lieu dans l'intérêt de notre cause.

***

### Action parlementaire

La campagne organisée par l'entente des sociétés suffragistes porte déjà ses fruits : M. Godard a reçu quantité de réponses (nous en publierons le nombre dans un prochain numéro) ; grâce à son initiative et à celle de MM. Jules Siegfried et Louis Marin un groupe de parlementaires féministes va se reconstituer à la Chambre. C'est avec un véritable chagrin que nous ne verrons pas parmi eux notre ami Ferdinand Buisson, mais il est vrai que s'il n'est pas parmi eux, il sera toujours avec et parmi nous.

### Conseils municipaux et généraux

Grâce à notre groupe de Coulommiers et à son conseiller général, M. Prouharam, le Conseil général de Seine-et-Marne a adopté notre vœu. Même succès auprès des Conseils municipaux de Beauvais, de Monthermé (Ardennes), de La Coucourde (Drôme).

Toutes nos félicitations à nos quatre groupes : leurs succès seront un nouvel encouragement pour les autres.

### ITALIE

*Echos des Congrès de Rome. Nous avons à plusieurs reprises spécifié que le grand meeting suffragiste de Rome tenu entre les deux Congrès avait été organisé par* l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes, *c'est-à-dire par la* Fédération nationale italienne pour le Suffrage des femmes. Le « Journal » *dans une note que nous avons reproduite, ayant ait une confusion à ce sujet nous sommes heureuses de publier la note suivante de Mme de Witt-Schlumberger, présidente de notre U. F. S. F. qui a présidé le meeting romain.*

Le Comité exécutif de la *Fédération nationale italienne pour le Suffrage des femmes* nous prie de faire insérer dans la *Française* la rectification suivante :

Contrairement au compte-rendu publié par le *Journal* et reproduit par la *Française*, le meeting suffragiste, tenu à Rome, le 15 mai, au Theatro nazionale, n'a pas été organisé par le Conseil national des femmes italiennes, pas plus que le Quinquennal du Conseil international des femmes.

La peine et l'honneur (ce ne sont plus les Italiennes qui parlent en reviennent au Comité exécutif de la Fédération nationale italienne pour le Suffrage des femmes, et en particulier à Mme Pr Anita Dobelli Zampetti, secrétaire du Comité.

C'est Mme Dobelli Zampetti qui a ouvert la séance et qui, avant d'offrir la présidence à Mme de Witt-Schlumberger, a expliqué, en italien, avec feu et conviction, « Ce que nous sommes et ce que nous voulons ». Les applaudissements répétés qui ont accueilli son discours, fait dans la langue du pays, se sont renouvelés avec enthousiasme lorsque l'avocate Thérèse Labriola a clos le meeting par un résumé des revendications féministes.

La sympathie de l'assemblée s'était vivement manifestée pendant les autres discours, mais il était juste que les Italiens récompensassent par des applaudissements spéciaux, celles dont le dévouement et le travail avaient permis l'organisation du meeting, placé entre le Quinquennal et le Congrès. Le succès fut immense et fut affirmé le lendemain par la création du Groupe parlementaire de 21 députés, promettant de porter le suffrage des femmes devant la Chambre italienne.

**de Witt-Schlumberger**

### GROUPE DE BELFORT

L'assemblée générale constitutive des membres du groupe de Belfort a eu lieu le 19 mai, dans une salle de l'Hôtel de Ville. Au cours de la réunion il a été procédé à l'élection du Comité qui est composé de la façon suivante :

Membres d'honneur : M. Charles Schneider, président du Conseil général, maire de Belfort, député du Haut Rhin.

M. Christ Schad, vice-président du Conseil général, conseiller municipal, administrateur directeur des tramways électriques belfortains.

Bureau : Mlle A. Jacquot-Doney, professeur à l'Ecole primaire supérieure, secrétaire générale ; Mlle E. Juteau, artiste-peintre, trésorière.

Membres du Comité : MMmes Ebersolt Verpinet, directrice de l'éc le primaire supérieure des jeunes filles ; H. Juteau ; Wibratte ; Hissler ; Raux. Mlles Marie Larger, vice-présidente du patronage laïque ; Alberte Hunkbüchler, professeur à l'école primaire supérieure ; M. Jeand'heur, président de la moralité publique, section belfortaine, inspecteur de l'assistance publique.

Après avoir donné lecture du rapport et du compte-rendu financier, Mlle Jacquot-Doney a fait part aux membres présents des dispositions prises par le Comité central pour le Congrès de Lyon.

Ensuite on discute sur les dispositions nouvelles qui accordent aux femmes le droit d'être déléguées près les tribunaux d'enfants, membres des commissions administratives des bureaux de bienfaisance, des hospices, etc... Il est décidé que des articles faisant connaître aux femmes ces droits nouveaux seront publiés dans les journaux locaux, et que des candidatures seront posées.

A l'issue de la réunion, un membre propose d'envoyer une déléguée au Congrès de Lyon ; tous les membres présents accueillent favorablement cette proposition. Mlle Jacquot-Doney, secrétaire générale, fondatrice du groupe, accepte de se rendre au Congrès comme déléguée du groupe de Belfort.

### GROUPE D'AUXERRE

Ce groupe donne un exemple que nous croyons utile à signaler.

Il détache de chaque numéro de *La Française* des notes documentaires de quelques lignes et les adresse avec prière d'insérer aux journaux locaux qui les insèrent en effet très souvent.

### GROUPE DES ARDENNES

L'assemblée générale s'est tenue à Sedan lundi soir, 25 mai, dans une des salles de la Mairie ; une assez nombreuse assistance était présente.

Mlle Jeanne Mélin est désignée comme présidente de la réunion ; secrétaires : Mme Protin, M. P. Troller.

1° Lecture est faite du compte-rendu moral et financier du groupe des Ardennes, de l'U. F. S. F. Pour raisons de santé, Mlle J. Dérôme prie le groupe de vouloir bien accepter sa démission de secrétaire.

L'admission de nouveaux membres est prononcée.

2° Il est donné communication d'un remarquable rapport de Mme Brunschwieg, secrétaire générale de l'U. F. S. F., sur les progrès accomplis par l'Union dans ces dernières années, sur son activité, sur son action dans les différents milieux, au Parlement, auprès des Conseils généraux, d'arrondissement et municipaux, auprès des syndicats ouvriers et enfin sur les organisations féministes des pays étrangers.

3° Il est procédé à l'élection de 10 membres pour le Comité Central et de 3 membres pour la Commission de contrôle.

4° Mlle Jeanne Mélin est désignée pour représenter le groupe des Ardennes au Congrès féministe qui doit avoir lieu à Lyon, les 31 mai et 1er juin prochain.

5° Il est décidé d'organiser à Sedan une conférence féministe dans le courant de l'année 1914, le concours d'une conférencière sera demandé au Comité Central.

6° Enfin Mlle J. Mélin, dans une intéressante causerie, développe les arguments qui militent en faveur du suffrage des femmes et se félicite du succès obtenu par le groupe Ardennais auprès du Conseil général des Ardennes, qui vient d'adopter un vœu en faveur de la loi Dussaussoy Buisson.

Ensuite, elle indique les diverses lois à la préparation desquelles les femmes pourraient utilement collaborer avec les hommes :

Lutte contre l'alcoolisme, question des logements insalubres, travail à domicile, tribunaux pour enfants, etc.

Elle fait bonne justice des objections généralement faites à la campagne féministe et adresse aux Ardennais des deux sexes un pressant appel, afin qu'ils se groupent de plus en plus nombreux, pour réclamer le droit de vote et le droit d'éligibilité pour les femmes.

*Le Secrétaire* **Paul Troller** — *La Présidente* **Jeanne Mélin**

### ETATS-UNIS

La grève des mineurs dans le Colorado a été réprimée par la milice, il y eut un combat et des morts ; mais ce n'est pas en vain que les femmes ont obtenu le droit de faire entendre leur voix, c'est-à-dire celle de la paix. Elles agirent promptement. Une réunion fut convoquée immédiatement et une délégation composée de quelques dames et des veuves de mineurs tués dans la bagarre, et conduite par le juge Lindsey, se rendit tout droit chez M. Wilson : les déléguées annoncèrent qu'elles ne cesseraient de pleurer aux portes du Capitole national, que lorsque le Président aurait envoyé un comité d'arbitrage pour régler le différend.

### ALLEMAGNE

Le groupe de Breslau de la Ligue allemande *contre* l'émancipation des femmes avait été convoqué pour entendre une causerie de Mme le Dr Hummel sur ce sujet : « Que devons-nous au mouvement féministe national, et pourquoi combattons-nous l'émancipation moderne internationale de la femme ? ». Il y eut peu de monde, la plupart des personnes qui s'intéressent à la question se trouvant à l'assemblée de la Ligue féministe silésienne, qui avait lieu le même jour. La conférencière a approuvé le mouvement en faveur de l'émancipation de la femme, à l'exclusion du suffragisme qui doit, selon elle, entraîner des périls redoutables pour les femmes allemandes et pour la nation entière.

### ANGLETERRE

La loi de réforme du divorce vient d'être déposée au Parlement. Le texte de Lord Gorrell établit l'égalité des sexes à l'égard du divorce ; ainsi serait supprimée la flagrante injustice de la loi anglaise, qui ne considérait l'adultère comme une cause de divorce que lorsqu'il était commis par l'épouse. La folie et l'alcoolisme seront aussi des motifs à invoquer pour obtenir le divorce ou la séparation judiciaire.

Le camp de Weymouth a beaucoup de succès et sert parfaitement à la propagande. Près de onze cents visiteurs sont venus le voir dimanche dernier et la salle du meeting était comble.

**A. B.**

## LES LIVRES

**La Famille**, Echos du VIe Congrès national de l'*Etoile Blanche* (Rouen 1-2 novembre 1913). Discours de MM. Raoul Allier, Ferdinand Buisson, Ferdinand Gache, Charles Gide, Elie Gounelle, Dr Paul Goy, Charles Wagner, de Mmes de Barjeau, Pieczynska, Pichon-Landry, Jules Siegfried.

Il y eut dans ce Congrès une telle homogénéité, malgré les différences individuelles de croyance et d'opinion, qu'on peut analyser le volume comme s'il s'agissait de l'œuvre d'un seul auteur. Quand des gens de bien de partis adverses se réunissent pour une communauté d'efforts, on distingue mieux l'objet que tous contemplent, bien que d'un point de vue divers ; et cet objet est la vérité. Puissent-ils tous le comprendre, et, comme ici, fraterniser dans l'amour de cet essentiel qui les rapproche, laissant de côté tout l'accessoire, politique ou métaphysique, qui les divise.

Un autre mérite du Congrès, c'est de n'avoir pas perdu son temps à chercher les causes du mal, la crise de la famille, ni même à la constater. Seul, M. Allier a apporté des statistiques, qui, à parler sincèrement ne me paraissent pas convaincantes dans le sens où il les interprète. S'il y a plus de divorces d'époux sans enfants que d'époux à famille nombreuse, cela ne signifie pas, comme il le croit, qu'il « n'y a plus d'enfants », mais que la présence des enfants est encore le meilleur trait d'union.

Mais ce point est tout secondaire : la crise de la famille existe, et il n'est pas un des orateurs de ce congrès qui n'ait contribué à y remédier, en répandant de belles idées saines et fécondes, qui germent sans doute déjà.

Nous avons trois moyens prophylactiques puissants contre la décadence morale ; l'éducation, l'unité de la morale sexuelle, et l'amour.

Sur l'éducation, d'excellentes choses ont été dites par Mme de Barjeau, M. Gache et M. Buisson. M. Gache veut qu'en cette matière on fasse surtout appel à la femme : « d'abord à la mère, c'est-à-dire à celle qui a commencé la civilisation, et donc devrait la sauver » ; à elle appartient d'inculquer à ses fils le respect de la femme, puis aux sœurs : « Les jeunes filles d'aujourd'hui vont aux œuvres sociales ; quelle œuvre sociale plus urgente que de faire l'éducation morale des jeunes garçons de la maison ? »

Le Dr Paul Goy a apporté à l'appui de notre thèse, de l'unité de la morale sexuelle, la compétence, l'autorité de son nom et la chaleur de sa conviction. Il a montré comment seule une conception erronée de la nature de l'homme, favorisée par une éducation mal comprise, entraîne la théorie qu'il faut un code spécial pour chaque sexe. « De bonne ou de mauvaise foi, nous assimilons des appétits désordonnés aux aspirations normales de l'instinct ; ils n'en sont en réalité qu'une perversion. Ce qui donne à l'instinct masculin le caractère impérieux dont il se réclame, ce ne sont pas les exigences d'une organisation particulière à l'homme, mais bien les suggestions d'une imagination dévoyée ». Le préjugé n'est il pas étrange, que « l'amour est une puissance tyrannique à laquelle on ne peut ni ne doit se soustraire ? » Comment l'homme, « si fier à juste titre des victoires chaque jour remportées sur les forces de la nature », serait-il incapable de les vaincre en lui-même ?

Mais chaque défaite diminue le pouvoir de résistance, de même que « à chaque victoire sur des sens indisciplinés, s'accroissent les forces conquérantes, et s'élèvent de nouveaux bastions contre le prochain assaut » (Mme Pieczynska).

C'était à M. le pasteur Wagner qu'incombait la tâche délicate de parler de l'amour. Tous ceux qui ont entendu M. Wagner savent quelle est sa puissance de persuasion ; il fait ce qu'il veut de n'importe quel auditoire, et ce qu'il en veut, c'est toujours le courage et la volonté de vivre. Il pourrait à son gré entraîner les foules à une nouvelle croisade, mais il se contente d'éveiller en chaque âme, pour le bien, les énergies qui y sont latentes. Le secret de son éloquence réside dans une connaissance profonde et détaillée du cœur humain. Il sait toujours exactement ce dont ses auditeurs ont besoin, pour reprendre confiance dans la vie. Lisez son discours, je serais bien étonnée qu'il n'y eût pas un mot pour vous.

Donc, il nous apprend qu'il faut que les maris aiment leurs femmes, et que les femmes aiment leurs maris, « mais comme on doit aimer les gens, afin qu'ils deviennent meilleurs ». Il nous dit que l'amour ne réussit vraiment que « lorsqu'on s'intéresse tous deux à quelque chose d'utile et qui vous dépasse » ; que « bien des délicieux petits amours sont morts, noyés dans le pot-au-feu, parce qu'ils ne s'y entendaient pas assez, ou pour s'en être occupés trop ». Il convainc les plus sceptiques de l'immortalité de l'amour ; il termine presque lyriquement : « Si j'avais l'âme d'Homère et sa harpe... je chanterais l'amour... je chanterais les saintes mères, les saintes femmes, les bonnes femmes qui aimaient leurs maris dans toutes les situations de la vie ; je les chanterais dans les champs, dans les boutiques, dans les pauvres taudis, les bonnes femmes capables de consoler les hommes des malheurs, des tristesses et des injustices de la vie, et portant avec eux, haut et ferme, le flambeau de l'espérance. Je chanterais les braves jeunes gens, les braves jeunes filles qui croient à l'amour, le respectent au-dessus de tout et se disent : là est le trésor de l'humanité ».

Les vœux du Congrès contre la dépopulation, sur l'égalité parentale (vœu de Mme Pichon-Landry), sur les tribunaux d'enfants, sur l'action auprès des militaires, etc., complètent le volume, ainsi que les renseignements sur l'*Etoile Blanche*, la vaillante ligue contre l'immoralité.

**Alice Berthet.**

## *Chronique des Œuvres et Institution*

### Patronage Maria Deraisme.

L'Assemblée générale du Patronage Maria Deraisme a eu lieu le jeudi, 4 juin, sous la présidence de M. Ferdinand Buisson assisté de Mme Isabelle Bogelot, de M. Lefèvre, directeur de l'Enseignement primaire de la Seine, de M. Leunes, Inspecteur général de l'Enseignement Primaire, de M. Robelin, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement.

Une nombreuse assistance avait répondu à l'appel de Mme Julie Henri May, présidente de l'Œuvre.

Dans une chaleureuse allocution, M. Ferdinand Buisson a fait l'éloge du Patronage fondé depuis dix années et qu'il considère comme une œuvre modèle en raison de la collaboration méthodique et dévouée du personnel enseignant et de l'élément mondain.

Le Patronage réunit le jeudi plus de 400 petites filles appartenant aux classes de garde du quartier de Belleville.

Un apprentissage de couture, de fleurs, de modes, de broderie, de lingerie y est organisé.

Un goûter est servi aux enfants, un vestiaire permet de remettre aux plus nécessiteuses des vêtements, des chaussures, du linge.

Le Patronage a organisé ce qui n'avait jamais été antérieurement fait, un service sanitaire dont les excellents résultats ont été exposés dans les intéressants rapports lus par la doctoresse Makaroff et le docteur Borst.

### Société d'Echange International des Enfants et des Jeunes Gens pour l'étude des langues étrangères (Secrétaire générale, M. G. Grommaire).

L'Assemblée générale de la Société a eu lieu le vendredi 5 juin, au Musée Social, sous la présidence de M. Pierre Baudin, sénateur, ancien ministre.

### Stella (Aéro-Club Féminin).

La Stella a donné sa fête annuelle au Parc de l'Aéro-Club de France, aux coteaux de Saint-Cloud, le vendredi 5 juin.

Comme chaque année elle s'est composée d'un concert par la musique militaire, d'un départ de ballons, d'un concours d'atterrissage, d'un rallye-automobile et d'un thé.

La présidente : Mme Surcouf et la secrétaire générale, Mme Duchange, ont fait une fois de plus apprécier leur bonne grâce.

## *Expositions ouvertes*

Musée des Arts décoratifs, exposition d'Art décoratif anglais, jusqu'au 15 octobre.

Musée Galliéra, exposition de la statuette

Grand Palais, Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, jusqu'au 30 juin.

Grand Palais, Salon de la Société des Artistes français, jusqu'au 30 juin.

Galerie Bernheim, 16, rue Richepanse, exposition du Paysage du Midi, jusqu'au 16 juin.

Galeries Chaine et Simonson, 19, rue Caumartin, exposition de M. Séverino Rappa, jusqu'au 20 juin.

Galerie Devambez, 43, boulevard Malesherbes, exposition des Intimistes, jusqu'au 20 juin.

Galerie Druet, 20, rue Royale, exposition de M. Jaulmes, jusqu'au 13 juin ; de M. Maurice Denis, du 15 au 27 juin.

Galerie Hessèle, 16, rue Balzac, exposition de portraits d'actrices, de Rachel à Sarah Bernhardt, jusqu'au 15 juin.

Galerie Louis-le-Grand, 32, rue Louis-le-Grand, exposition rétrospective de Cals et expositions de M. Paulin, jusqu'au 2 juillet.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, exposition de Miss Bridget Keir et de Mlle Emma Ciardi, jusqu'au 17 juin. Exposition de René Ménard, du 16 juin au 25 juillet.


**UN CONSEIL**

Adressez-vous à nos

**Maisons recommandées**

et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de **La Française**

*Voir à la 4e page nos*

**Maisons Recommandées**



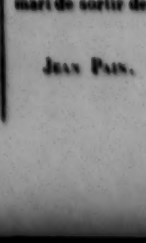

**YVONNETTE**

*Parfum exquis*

DE

**DELETTREZ**

**Parfumerie du Monde Élégant**

**15, rue Royale**

**PARIS**


# La Femme doit-elle travailler?

PAR JEAN PAIN

(Suite)

Aussi, si par hasard il rencontrait quelques ménages malpropres, au lieu d'en attribuer inconsidérément la faute à l'emploi que remplit la femme à l'extérieur, il appliquerait tout simplement le principe de causalité et se dirait que, puisqu'il existe des ménages bien tenus, malgré que les deux époux travaillent au dehors, c'est donc que ceux qu'il trouve mal tenus le sont pour une autre cause : la misère, la paresse, le désordre ou le vice.

D'ailleurs nous ne sommes pas aussi convaincus que M. Drouard de la valeur des économies de l'épouse au foyer : « Qu'on imagine un instant, dit par exemple M. Lucien Le Foyer (Compte rendu du Congrès des Œuvres et Institutions féminines de 1900, t. III p. 367) ce qu'est devenu le travail chez les « femmes du monde » : de menus ouvrages de laine ou de tapisserie, sans valeur marchande ; ou, tout au plus, de la couture véritable, la jeune fille ou la femme du monde faisant elle-même ses chapeaux ou ses robes : un travail aussi peu rémunérateur est un travail dégénéré. Une femme qui fait ses robes et ses chapeaux est précieuse, car elle dépense peu, dit la sagesse d'aujourd'hui ; il vaudrait mieux qu'elle gagnât, dira la sagesse de demain ; des économies ne suffisent pas, il faut des bénéfices ; imaginez ce que deviendrait un ménage où le mari pour tout travail, ferait ses habits, et aurait, pour tout salaire, d'être vêtu... »

En admettant que l'épouse tienne lieu de la bonne, les économies qu'elle peut faire dans le ménage ne dépassent guère 100 francs par mois. Si, comme son mari, elle en gagnait 300, une fois l'égalité de traitement reconnue, malgré tout le gaspillage qu'on puisse imaginer de la part des serviteurs, il resterait encore des bénéfices.

Ainsi, il ne faut pas se laisser duper par le raisonnement de ceux qui déclarent que le travail de la femme, c'est le foyer vidé, c'est l'anarchie à la maison, c'est forcément des dépenses supplémentaires, un intérieur mal entretenu et le mari qui se dégoûte et va, pour se consoler, se ruiner dans l'alcoolisme et la débauche. Non, tout cela n'est que sophisme et s'il s'est présenté certains cas qui semblent les confirmer, il faut en accuser les individus, ou bien la mauvaise organisation sociale, mais non pas le féminisme qui a prêché aux femmes la vie active. Car le travail n'a jamais eu de conséquences fâcheuses. Au contraire, c'est lui seul qui régénère, qui procure l'indépendance et qui, de chose, nous élève à la dignité de personne humaine. Certes, on a raison de dire avec la loi de Manou que « la femme, c'est la maison » ; mais ceux qui concluent de là qu'elle ne doit pas bouger d'un foyer qui, sans elle, serait comme un corps privé d'âme, oublient que si la Femme forte le quitte quelques heures par jour, son âme, du moins, n'en est point absente.

Nous venons de traiter la question du travail féminin au point de vue matériel, en démontrant contre certains auteurs qu'il peut parfaitement bien n'être pas un mauvais calcul, en ce qui concerne les ressources pécuniaires et l'économie du ménage. Il reste à examiner les conséquences morales de la nouvelle organisation. Est-il vrai qu'avec la vie active de la femme, l'éducation des enfants et la vie de famille ne puissent être sauvegardées?

— La situation économique, diront nos adversaires, oblige la femme à quitter le foyer, soit ; mais au moins n'ayez pas le cœur de vous en réjouir et avouez que si c'est nécessaire pour la subsistance, c'est en même temps la ruine de la famille.

« L'intérêt primordial, dit M. Sertillanges, qui est celui des enfants, périclite. De mère qu'était la femme, elle devient pourvoyeuse. Elle n'est même plus nourrice ; elle confie les petits ; elle ignore les plus grands ; elle n'aura plus le loisir des tendresses et des légers soins ; elle laissera refroidir le nid dont les oiseaux ont besoin si longtemps avant de voler de leurs ailes. Son mari, en rentrant le soir, ne trouvera pas non plus l'intérieur, c'est-à-dire à la fois le home chaud et confortable de l'Anglais, le foyer du pays de France. Alors il sortira ; il ira chercher au cabaret la détente et le petit luxe vital que ne lui offre point le logis. La femme qui a délaissé, sera délaissée à son tour ; la bonne foi d'un départ créera la mauvaise foi de l'autre ; l'alcoolisme pourra venir, puis la démoralisation, puis tout.

On avait cru faire un bon calcul en se proposant d'additionner deux salaires, et très souvent, le plus souvent peut-être, on sera dupe ; parce que l'intérêt économique, pour la famille, dépend en grande partie de l'intérêt moral. »

Nous examinerons tout à l'heure la question des enfants, mais en ce qui concerne la suppression de la vie de famille chez les travailleurs, nous croyons que M. Sertillanges se leurre en supposant qu'elle puisse être imputée à l'emploi à l'extérieur de la femme mariée ; et la raison, c'est que cette privation des joies du foyer existe tout aussi bien lorsque la femme de l'ouvrier ou de l'employé reste à la maison.

En effet quelle vie de famille peut bien avoir celle qui demeure toute la journée seule chez elle, alors que ses enfants sont en classe ou en apprentissage et que son mari travaille continuellement au dehors, ne faisant à la maison que de courtes apparitions ? Le séjour de la femme au logis n'empêche pas tous les membres de cette famille d'être dispersés, la majeure partie du temps, aux quatre coins de la ville, et par conséquent, se trouvant séparés les uns des autres, ils ne jouissent pas davantage des joies du foyer.

Le soir, dira-t-on..., mais le soir, le mari rentre accablé, mange sa soupe à la hâte pour aller se coucher au plus vite, car, dès le lever du jour, il lui faudra reprendre son collier de misère, heureux encore qu'un travail pressé ne l'oblige pas à passer la nuit. Quelle jolie vie de famille a le ménage, dans ces conditions-là, qui sont cependant celles de la plupart des travailleurs. Le foyer a beau être tenu par la femme, il se trouve déserté quand même. A contraire, si l'épouse travaillait au dehors, comme son mari, celui-ci serait allégé de la moitié de son fardeau ; il se donnerait moins de peine, il n'aurait pas besoin de faire des heures supplémentaires, et, par conséquent, travaillerait moins longtemps ; les époux auraient des loisirs plus nombreux à consacrer à la vie de famille.

L'argument de M. Sertillanges ne tient donc pas debout. Ceux qui objectent que la femme doit rester au foyer pour vivre la vie de famille devraient, pour être logiques, y faire rentrer aussi l'homme, car la vie de famille ne se conçoit pas davantage lorsque le mari, confiné au bureau ou à l'usine, est absent de la maison. S'il remplit un emploi au dehors, que la femme travaille ou non, les époux n'ont pas plus de temps à se consacrer dans un cas que dans l'autre.

Quant à l'objection du foyer chaud et confortable que l'homme ne trouverait plus si la femme travaillait, nous avons eu déjà l'occasion de la réfuter, lorsque nous étudiions la question au point de vue matériel. Il ne faut pas tant de temps qu'on suppose, avec un peu d'intelligence, pour entretenir un intérieur simple, surtout avec les moyens rapides qu'organise chaque jour la science ; et le salaire de l'épouse, si le travail était bien organisé, procurerait au ménage beaucoup plus de bien-être. Enfin, il n'y a pas de meilleur confortable que les prévenances mutuelles, et ce qui fait la chaleur du foyer n'est pas tant la flamme qui jaillit de la cheminée que les paroles réconfortantes qui partent du cœur.

Ainsi la vie de famille n'a rien à voir avec le travail de la femme.

Mme Colette Yver, cependant, a écrit deux volumes : « Princesses de science » et « Les Dames du Palais » où, abusant largement de sa toute-puissance à décider selon son bon plaisir de la destinée de ses héros et héroïnes, elle n'a pas de peine naturellement à faire tomber les émancipées qu'elle nous représente dans d'étranges aventures, d'où elle conclut triomphalement que la vie active de la femme l'empêche de se consacrer à sa famille. Mais il n'y a dans cette manière de raisonner pas l'ombre de logique, car la plupart des carrières masculines, elles aussi, surtout celles de marin, de voyageur de commerce, de reporter, d'explorateur, de soldat, de cheminot des grandes Compagnies, de domestique à demeure, enfin toutes celles qui privent les femmes de leurs maris durant des semaines ou des mois même, ou bien toutes celles qui, comme le métier de garçon boulanger ou de typographe dans un journal, nécessitent le travail de nuit, empêchent encore bien plus l'homme de se consacrer à ses devoirs de père et d'époux.

L'argument de Mlle Colette Yver et de M. Sertillanges est donc aussi bien applicable à l'homme qu'à la femme, car si on veut faire rester au foyer cette dernière pour qu'elle s'occupe des fonctions familiales, il faudrait pour la même raison empêcher le mari de sortir de la maison.

JEAN PAIN. (A suivre.)

# Maisons Recommandées

## ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

**FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS**
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
**PATES ALIMENTAIRES**
Maison **BIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
**Comestibles étrangers**
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

## BIÈRES

**BIÈRES FANTA** non alcoolisées
**Bière Spéciale** pour **Nourrices**
**Bière** de **Table**
**Bière Fine** pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

## BOULANGERIE DE LUXE

**Boulangerie de luxe.** — Maison **ROBERT DURAND**, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.
**BISCOTTES du HELDER**
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

## HORS-D'ŒUVRES

**Maison J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
**Cafés — Thés — Maté.**
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

## LINGERIE (EN GROS)

**Commission. Exportation**, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.
**JEANNE BOYER**, 55, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

## INSTITUTIONS

**Pensionnat de Mlle BOULLIER**, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
7, place des Carmes, Vienne (Isère)
Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

## UN BON HOTEL MOYEN A NICE

Nous recommandons tout particulièrement l'Hôtel Suisse, situé boulevard du Midi, au bord de la mer, et pourvu d'un beau jardin au flanc de la colline. La table est excellente, la tenue de la maison parfaite. — On peut s'y présenter ou écrire de la part de *La Française*.



**N'ATTENDEZ PAS QUE LE CLIENT VIENNE A VOUS ALLEZ A LUI PAR LA PUBLICITÉ**


*La gérante* : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBEN, 257, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ TOURNON, SUCCr

## OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

*Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.*

*Prière pour les annonces qui portent : s'adresser à « La Française », d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.*

*Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.*

Femme de lettres demande, pour août ou septembre, une secrétaire à demeure, très bonne instruction, capable de corriger épreuves typog., dactylo de préf., et sachant un peu anglais ou allemand. On habitera Montreux (Suisse) jusqu'à l'hiver et Paris après.
S'adresser à Mme de Wolfring, Riant Coteau, Montreux (Suisse). 998

STÉNOGRAPHIE-DACTYLOGRAPHIE. Préparation commerce, administrations, ministères. Travaux à la machine à écrire. Mlles Bellaize et Boucherie, 6, rue Monge, Paris (Ve). 999

**A LOUER** rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie, gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45, rue Poncelet.

**MASSAGE** par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*.
S'adresser 34, rue Raynouard, Paris (XVIe).

Dans grande banlieue parisienne, une de nos collaboratrices cherche, pour cet été, chambre et nourriture (légumes et fruits seulement) chez particuliers ayant jardin ombragé et silencieux.
Ecrire à Mme Léopold-Lacour, rue de Montenotte, 9, Paris. 1001

A Garches, rez-de-chaussée à louer, 2 grandes pièces, grand cabinet de toilette, cuisine. Près gares. Prix modéré. S'adresser 20, rue Gustave-Lambert, villa Larlat, Garches. 1002

Famille honorable et très connue, ayant chambres aérées, jardin, voisinage des bois, en pleine campagne, demande pour l'été enfants ou jeunes filles. Cure d'air, nourriture de famille, soins dévoués dans famille aisée et bien élevée. 60 fr. pour 21 jours, 75 francs pour un mois. S'adresser à Mme Stein, Vrécourt (Vosges).

## "LA FRANÇAISE"
### SE VEND AU NUMÉRO

**A Angoulême :** Kiosque St-Pierre, près de la Cathédrale.
Kiosque du Champ-de-Mars, rue de Périgueux.
**A Lyon** : Kiosque Tolozan.
Kiosque angle r. Pizay et r. de la République, côté Saône.
Chez Mme Doublier, 72, rue Garibaldi.
**A Montpellier** : chez M. Cellier, 12, Boulevard Victor-Hugo.
**A Valence :** M. Seigneuret.
**A Villefranche** (Rhône) : chez Mme Mertz, libraire, 90, rue Nationale.


**Préparation des Jeunes Filles**
**à tous les Baccalauréats**
COURS & INTERNAT
*Cours par Correspondance*
**INSTITUT FRANKLIN, 37, Bd St-Michel**


Les *Thés Kitai* sont certifiés d'origine.

Les *Thés Kitai* bus chez Paillard, Potel et Chabot, Ritz, etc., sont uniques.

*Thés Kitai* depuis 4 et 5 francs la livre.

*Thés Kitai*, 54, rue de Chateaudun, Paris.

Par faveur spéciale, il sera fait 5 0/0 sur les thés, à partir de 5 francs, pour les abonnés de *La Française*.

## CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

### Train spécial, à prix réduits, pour Lyon

A l'occasion de l'Exposition de Lyon, la Compagnie P. L. M. mettra en marche de Paris à Lyon, le *6 juin*, un train spécial à prix réduits, de 2e et 3e classes :
Départ de Paris à 11 h. 25.
Arrivée à Lyon-Perrache à 21 h. 45.
Prix aller et retour, au départ de Paris : 31 fr. 10 en 2e classe ; 20 fr. 35 en 3e classe.
Le retour des voyageurs aura lieu par tous les trains omnibus et par les trains express 56, 58, 8, 52 et 62, suivant les conditions d'admission fixées pour chacun de ces trains et dans un délai de 8 jours, non compris le jour de départ, soit au plus tard, par le train 56 du 14 juin (nuit du 14 au 15).
Ce train spécial recevra les voyageurs de la section de la ligne Paris-Dijon-Tournus et les régions de Malesherbes, Sens, Auxerre, Avallon, Autun, Montchanin, Besançon, Belfort, Lons-le-Saunier.
Pour tous renseignements, consulter les affiches ou s'adresser aux gares.
Toutes les gares et stations des Compagnies du Nord et de l'Est délivreront des billets pour ce train.
La validité des coupons de retour des billets d'aller et retour ordinaires délivrés par les gares du réseau de l'Etat pour Paris-Paris Saint-Lazare, Montparnasse ou Invalides) seront rendus valables jusqu'au 15 juin par la gare de Paris P. L.-M., qui délivrera en même temps un billet du train spécial.

### Excursions en auto-cars dans la Forêt de Fontainebleau

Le service d'excursions par auto-cars, organisé par la Compagnie P.-L.-M., dans la forêt de Fontainebleau, fonctionnera, cette année, du 9 avril au 2 novembre. Ce service permettra de visiter, le matin, la partie Nord de la forêt et l'après-midi la partie Sud, moyennant la somme de 11 francs par personne.

Le touriste pourra, s'il le désire, n'effectuer que la visite de la partie Nord de la forêt, pour le prix de 5 francs, ou de la partie Sud pour le prix de 8 francs.

Pour plus de détails, consulter les prospectus spéciaux.

### Excursions à Fontainebleau, Moret, Montigny-Marlotte, Bourron et Nemours

Train spécial à prix réduits (2e et 3e classes seulement) mis en marche tous les dimanches, du 7 juin au 20 octobre inclus.
Départ de Paris à 7 h. 18 ; arrivée à Fontainebleau à 8 h. 14, à Moret à 8 h. 26.
En outre, les 14 et 28 juin, 12 et 26 juillet, 9 et 23 août, 13 septembre, ce train spécial continuera sur Nemours avec l'horaire ci-après :
Arrivée à Montigny-Marlotte à 8 h. 37 ; à Bourron à 8 h. 43 ; à Nemours à 8 h. 54.
Retour par tous les trains du même jour, dans les conditions prévues pour les voyageurs munis de billets ordinaires.

## CHEMIN DE FER DU NORD

STATIONS BALNÉAIRES

3 heures de Paris : Le Tréport-Mers, Saint-Valery-sur-Somme, Le Crotoy, Paris-Plage (Etaples), Boulogne.
3 h. 1/2 de Paris : Mesnil-Val, Cayeux, Berck, Merlimont (Rang-du-Fliers-Verton), Plages de Quend et de Fort-Mahon (Quend-Fort Mahon), Plages Sainte Cecile et Saint-Gabriel (Dannes-Camiers), Le Portel (Boulogne), Wimereux (Wimille-Wimereux), Calais.
4 heures de Paris : Bois-de-Cise, le Bourg-d'Ault et Onival (Eu), Hardelot (Pont-de-Briques), Wissant (Marquise-Rinxent), Dunkerque, Malo-les-Bains, Rosendaël.
4 h. 1/2 de Paris : Petit-Fort-Philippe (Gravelines), Loon-Plage.
5 heures de Paris : Audresselles et Ambleteuse (Wimille-Wimereux), Leffrinckouke, Zuydcoote, Bray-Dunes (Ghyvelde).
Jusqu'au 31 octobre, toutes les gares du réseau délivrent les billets à prix réduits ci-après indiqués :
1° Billets de saison pour familles d'au moins 4 personnes, valables 33 jours (réduction de 50 0/0 à partir de la 4e personne) ;
2° Billets individuels hebdomadaires, valables 5 jours, du vendredi au mardi (réduction de 20 à 44 0/0) ;
3° Cartes d'abonnement de 33 jours, sans arrêt en cours de route (réduction de 20 0/0 sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) ;
4° Billets d'excursion du dimanche et jours de fêtes légales (2e et 3e classe), individuels ou de famille (réduction de 20 à 65 0/0).


*La meilleure des machines à coudre est la célèbre*
**NEW-HOME**
*surnommée à juste titre*
LA REINE DES MACHINES A COUDRE
HORS CONCOURS
PARIS 1900

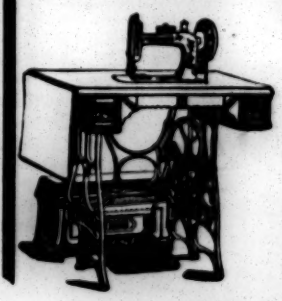

*Nouvelles Machines à coudre américaines rotatives, oscillantes centrales.*
**Les plus simples**
**Les plus robustes**
DES AGENTS SÉRIEUX sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.
*Ecrire* : **A. ROGALLE et Cie** 123 Rue de Reuilly — PARIS



La Caféolette Louis Forest
Qui a fait renaître le Délectable
**CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE**
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
*Elle donne son plein effet avec le* Café Cristal Corcellet
18 Avenue de l'Opéra PARIS


# TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

*Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimen porteront utilement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.*

*Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles unicersellement adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.*

## FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

### CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (Etats-Unis Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.
Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.
Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.
Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Ecosse.

### ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 s'adresser à l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris).
Présidente : Mrs. Chapmann-Catt.
Siège social : 7 Adam Street, Adelphi Londres.

## FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

### CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.
*Secrétariat général : 1, avenue Malakoff*
**Sociétés affiliées.** — Assistance par le travail, 7 ; Bienfaisance, 20 ; Cercles et foyers, 9 ; Coopération, 3 ; Education, 17 ; Emigration, 1 ; Féminisme, 9 ; Pacifisme, 1 ; Prévoyance, 6 ; Préservation, 12 ; Professionnelles, 7 ; Syndicats ouvriers, 8 ; Temperance, 2. Total : 102.
**Comité exécutif.** — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaut, Alphen-Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Mmes Marc Maria Vérone, Desprès, Ferdinand Dreyfus, Dr Edwards-Pillet, Fiévet, Jardin, Lucile Morin, Péronneau, Pégard, Edouard Petit, Siegfried de Coppet, de Sainte-Affrique, de Witt Schlumberger, Mme Duchêne.
**Sections.** — 1re Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.
2e Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.
3e Section d'Education : Présidente, Mme Kergomard.
4e Section de Législation : Présidente, Mme Pichon-Landry, 68, rue d'Assas.
5e Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.
6e Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.
7e Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.
8e Section de la Paix : Présidente, Mlle Toussaint.
**Branches départementales.** — Gironde : Mme Gounouilhou.
Indre-et-Loire : Mme Alphen Salvador.
Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin.
Rouen : Mlle Maillard.
Bulletin trimestriel : *L'Action féminine*.

### UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

**Société Nationale affiliée à l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes.**

L'U. F. S. F., fondée en 1909, a pour but d'obtenir pour les femmes, le suffrage au même titre qu'il est ou pourra être accordé aux hommes.
Comme première étape, l'U. F. S. F. demande l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux.
Ses moyens d'action sont : la publication de brochures, les conférences et les réunions ; la formation de groupes dans les différents arrondissements de Paris, et dans les différents centres de province.
L'U. F. S. F. agit en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, elle convie à son travail d'action et d'organisation toutes les personnes convaincues que la justice rendue aux femmes n'aura que d'heureux effets pour la prospérité matérielle et morale du pays.
L'Union a des membres individuels, fixant eux-mêmes le montant de leur cotisation.
Elle reçoit l'affiliation des Sociétés féministes, et elle provoque la formation d'Associations suffragistes qui deviennent des filiales de l'U. F. S. F.
La Présidente est Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre Charron.
Les vice-présidentes sont : Mmes Jane Misme et M. L. Le Verrier.
La secrétaire générale, Mme Léon Brunschvicg ; la secrétaire générale adjointe, Mme Pauline Rebour.
Les secrétaires : Mmes Pichon-Landry et Thuillier, 33, rue Ordener.
La trésorière, Mme Désavit.
Pour toutes les demandes de renseignements, écrire à la Secrétaire générale de l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris, 16e arr.

## ASSOCIATIONS PARISIENNES

### LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.
Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.
But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.
Réunions : Le 4e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.
Cotisations : Membres adhérents : 6 fr. par an ; membres titulaires : 10 fr. par an ; membres perpétuels : versement unique de 100 fr.
Présidente : Mlle Marie Bonnevial ; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet ; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte ; secrétaire générale : Mme Maria Vérone ; secrétaire : M. Mouffle ; trésorière : Mlle Tarbouriech.
La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

### L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine), fondée par Mme V. Vincent.
Date de fondation : 1888.
But : Egalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

### GROUPE FRANÇAIS D'ETUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité jurisprudique en 1904.
Présidente, Mme Odho Dreyfous.
Siège social, 35, rue de Seine, Paris, VIe.
But. — Etude et amélioration de la condition légale de la femme.
Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

### LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue Internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.
A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes ; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'au moins 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député ; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député ; Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne ; M. J. du Breuil de St-Germain ; secrétaire général : M. Albert Chenevier ; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour ; trésorier : M. Paul Katz.
Secrétariat, 7, rue Henri-Martin. Rédaction du bulletin, 55, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie, 109 avenue Henri-Martin.
Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs.
Sur demande, numéro spécimen gratuit.

### UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.
L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amélie Hammer, a pour but :
1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature ;
2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.
La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice : Mme Marbel ; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire Galichon ; présidente : Mme Amélie Hammer ; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Roussel, Alice Mollard ; secrétaire générale : Mlle Hellé ; secrétaire : Mme Cremnitz ; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier ; trésorière : Mme Froger-Doudement.

### CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.
Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.
Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».
Présidente : Mme Marya Chéliga, 22, rue Saint-Ferdinand.
Vice-Présidente : Mme Jane Misme, directrice de *la Française*.
Comité : Mmes Bowman-Wells, Fagan, Fraenkel, Frappier, Nini Kohnberger, Markovitch, Pissargewsky, Seidler, Watewska, Xenopol. — Trésorière : Mme R. Herzenstein, 10, rue d'Erlanger.

## ASSOCIATIONS RÉGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales, la Fédération féministe universitaire, fondée en 1909 forme de groupes féministes universitaires, et ouverte à tous les membres de l'enseignement public ; Présidente d'honneur : Mlle Guérin ; Secrétaire générale : Mme Jeanne Méo, 80, rue Chaptal, à Levallois-Perret ; Secrétaire adjointe : Mlle Marthe Bigot, 14, rue Rottembourg, Paris ; Trésorière, Mme Pichorel, directrice d'Ecole à Sceaux.
Organe corporatif mensuel : *L'Action féministe*.
Parmi les Associations régionales : Fédération du Sud-Est. Secrétaire générale : Mlle Venise Pellat-Finet, Pont-Evêque (Isère).
Fédération du Sud-Ouest (en formation).

## SOCIETES ETRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil International et à l'Alliance Internationale.
La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total des membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau.


# SERVICE DE LIBRAIRIE

# Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.* — Port en sus pour l'étranger.

**Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe**

*Problème et préjugé de sexe*, par Jean Finot. Etude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).

*Le Couple futur*, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage.

*Le Catéchisme féministe* par J. J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr. 50 pris à *La Française* ; 2 fr. 50 en librairie).

*Le Féminisme*, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).

*Le droit des Femmes*, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).

*La Femme dans les organisations ouvrières*, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).

*La Femme en Roumanie*, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.

*Le Suffrage des Femmes dans tous les pays*, par Alice Zimmern, traduit en Français par l'U. F. S. F. (2 francs).

*Ève réhabilitée*, par Claire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.

*Amour et Maternité*, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.

Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.

*Les Femmes écrivains d'aujourd'hui* (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).

*Pour la femme, études féministes* par l'abbé Naudet (3 fr. 50).

Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.

*Les Carrières de la jeune fille*, par Paul Bastien (3 fr. 50).

*Comment caser nos filles*, par André Caron (2 francs).

*Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs* (1 fr. 65).

**Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation**

*Bulletin de l'U. F. S. F.* : année 1911, 0 fr. 25 ; année 1912, 0 fr. 50.

*Conférence sur le Suffrage des Femmes*, par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).

*Les résultats du Vote des Femmes*, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).

*Masculin et Féminin*, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10).

*Le Suffrage des femmes en France*, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).

*L'Action sociale des Femmes*, par Mme L. M. Compain (0 fr. 30).

*Le Féminisme, ses origines et son avenir*, par Auguste Fabre, offert pour la propagande à 0 fr. 30.

*En feuilletant les catalogues*, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les conditions du travail à domicile. (0 fr. 30).

*Les Conséquences du travail de la Femme*, par L. Compain (0 fr. 20).

*La Charte de la Femme*, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).

*Pour le Suffrage des Femmes* par Jane Misme (0 fr. 25).

*L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes* (0 fr. 10).

*Aux jeunes ouvrières*, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.

*L'Alcoolisme et le Vote des femmes*, par Mlle Lovray (0 fr. 20).

*De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes*, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).

*Extraits de Stuart Mill et de Condorcet* (0 fr. 10).

*Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail*, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).

*Griffes*, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr. ; 1 monologue, 0 fr. 20.

*Féminisme et Pédologie*, par G. Persigout (0 fr. 40).

*L'Eveil du féminisme en Orient*, par Mme Chapmann-Catt (0 fr. 10).

*Le Préjugé des sexes*, par le Dr Lobit (0 fr. 15).

**Ouvrages d'intérêt social**

*L'Art Social*, par Roger Marx (3 fr. 50).

*La lutte antituberculeuse par le dispensaire*, par J. Meynadier (0 fr. 60).

**Romans d'esprit féministe**

*Le Triomphe des Vaincus*, par Harlor (3 fr. 50).

*Tu es femme ...*, par Harlor (3 fr. 50).

*Marthe Brieux*, par Emilie Arnal (3 fr. 50).

*La Vie tragique de Geneviève*, par Louise Compain (3 fr. 50).

*L'Amour de Claire*, par Louise Compain (3 fr. 50).

*Le Miroir aux Alouettes*, par J. de Mestral Combremont (3 fr. 50).

*Modeste Automne*, par Marguerite Baulu.

*Leur proie*, par Héra Mirtel (3 fr. 50).

*La Fille de son père*, par Marie Howland, offert pour la propagande à 0 fr. 75.

*Rêves*, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).

*Inévitable réparation*, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

**Livres pour enfants**

*Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans : La Petite Marquise : — La Petite Impératrice : — Charlotte et ses amies*, quatre grands volumes reliés dorés sur tranche, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Le volume : 8 francs.

## CARTES POSTALES

**Le féminisme en images**

Quatorze dessins de Suzanne de Callias. Série **Je désire voter** ...

6 dessins : Salaires de famine, L'alcool, La Guerre, Jeunes criminels, La vie chère, La patrie.

La série, 0 fr. 30 ; par la poste, 0 fr. 35 ; les dix séries, 2 fr. ; les 10 cartes, 0 fr. 50 ; le cent, 3 fr.

8 dessins humoristiques :

1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Les dix : 0 fr. 50.
Le cent : 3 francs.